RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

CENT VINGT-QUATRIÈME ANNÉE
N° 6382
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

PARAISSANT
TOUS LES LUNDIS

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

SOMMAIRE

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Arrêtés municipaux :

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents ..... **Page 2328**

- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons ..... **Page 2329 à 2387**

- Délégation générale aux ressources humaines

• Arrêtés individuels ..... **Page 2388**

- Centre communal d'action sociale :

• Arrêtés individuels ..... **Page 2389**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Conseils d'arrondissement – Avis ..... **Page 2390**

- Direction de la commande publique - Avis ..... **Page 2390**

- Droit des sols : déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, lotissements, changements d'usage ..... **Page 2390 à 2398**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation générale au développement urbain - Direction de la mobilité urbaine)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2020RP37982	**Interdiction de stationnement 52 rue Henri Gorjus sur le côté Est Lyon 4 (stationnement)**	Le stationnement des véhicules est interdit sur 30 mètres au droit du n° 52 Rue Henri Gorjus(4) sur le côté Est depuis son intersection avec la Rue Clos Savaron(4). Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	27/08/2020	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2020RP38092	**Interdiction de stationnement des engins de déplacement personnel motorisés sur la Ville de Lyon**	À partir du 13/08/2020, le stationnement des engins de déplacement personnel motorisé est interdit, en dehors des espaces prévus à cet effet : dans les parcs, jardins et squares ; dans les cimetières ; sur les places et esplanades ; sur les ponts et passerelles ; sur les berges et quais de Saône (quais bas et haut) ; sur les berges et quais du Rhône (quais bas et haut) ; sur le quai Antoine Riboud ; sur le quai Arlès-Dufour ; dans les aires piétonnes ; sur l'île Barbe.	19/08/2020	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2020RP38029	**Interdiction d'arrêt 8 Grande rue des Feuillants Lyon 1 (stationnement)**	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits Grande Rue des Feuillants(1), côté Est, à partir d'un point situé au droit du n° 8 Grande Rue des Feuillants(1) et sur une distance de 12 mètres vers le Sud. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules affectés à des services routiers réguliers urbains et interurbains de transport en commun. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	04/09/2020	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2020RP38030	**Interdiction d'arrêt place Croix-Paquet Lyon 1 (stationnement)**	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits Place Croix-Paquet(1), chaussée Sud, côté Ouest, au droit de l'intersection avec la rue de Thou(1). Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules affectés à des services routiers réguliers urbains et interurbains de transport en commun. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	04/09/2020	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction de la Mobilité Urbaine - 198, avenue Jean Jaurès - 69007 - Les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7868	Entreprise Rabenda Eurl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Vendôme**	sur 15 m au droit du n° 252	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mardi 1 décembre 2020
7869	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon, éclairage publique	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Quai Victor Augagneur**	entre le pont Lafayette et la rue Chaponnay	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Est, entre le pont Lafayette et la rue Chaponnay	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 7h45 à 16h30
7870	Etablissement Mexicano	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Paul Santy**	sur 4,40 m au droit du n° 56	A partir du jeudi 3 septembre 2020 jusqu'au vendredi 30 octobre 2020
7871	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable	la circulation des véhicules deux roues sera interrompue sur les bandes cyclables	**Quai Paul Sédallian**	entre la rue de la Sauvagère et la place Henri Barbusse	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		entre la rue de la Sauvagère et la Place Henri Barbusse	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Sauvagère et la Place Henri Barbusse	
7872	Entreprise Terrideal Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	**Quai Raoul Carrié**		A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 8h30 à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7873	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable à contre-sens	**Rue Docteur Horand**	sens Nord/Sud, entre l'avenue Joannès Masset et la rue du 3 septembre 1944	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020, de 7h à 16h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue du 3 septembre 1944 et l'avenue Joannès Masset	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue du 3 septembre 1944 et l'avenue Joannès Masset	
7874	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement paysager	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	**Quai du Commerce**	entre le quai de la gare d'Eau et la rue Antonin Laborde	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
7875	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	**Rue de Bourgogne**	entre la rue de la Claire et la rue Laporte	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 9 septembre 2020, de 20h à 5h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
7876	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	**Place Valmy**	sens Ouest/Est, au Sud de l'îlot central (de part et d'autre de la rue Sergent Michel Berthet)	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 9 septembre 2020, de 20h à 5h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
7877	Entreprise Fournand	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage pour le compte de la Sncf	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	**Rue Pierre Baizet**	sur 30 m, à partir d'un point situé à 40 m de la rue Antonin Laborde	Les lundi 21 septembre 2020 et mardi 22 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7878	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	**Rue Docteur Horand**	entre la rue du 3 septembre 1944 et l'avenue Joannès Masset au débouché de la rue du 3 septembre 1944	Le mercredi 9 septembre 2020, de 9h à 16h
7879	Entreprise B.Renov 69	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Saint-Antoine**	sur 10 m, au droit du n° 32	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au dimanche 11 octobre 2020
7880	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Président Edouard Herriot**	côté pair sur 15 m au droit du n° 106, sur l'aire de livraisons	Le lundi 14 septembre 2020, de 8h à 14h
7881	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'assainissement	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Quai du Commerce**	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Rhin et Danube et le Pont Schuman	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 7h à 11h
7882	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau en urgence	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Sergent Blandan**	entre la montée de la Grande-Côte et la rue Terme	Le mardi 1 septembre 2020, de 12h à 18h
7883	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau potable	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	**Rue Père Chevrier**	entre la rue Sébastien Gryphe et la rue d'Anvers au débouché sur la rue Sébastien Gryphe	A partir du mercredi 2 septembre 2020 jusqu'au jeudi 3 septembre 2020, de 7h30 à 17h
7884	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Curtelin**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 3	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au dimanche 21 mars 2021
7885	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Richard Vitton**	sur 20 m, au droit du n° 92	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
7886	Entreprise 2Tcz Ts Travaux Couverture Zing	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de l'Annonciade**	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 20	A partir du mardi 15 septembre 2020 jusqu'au jeudi 15 octobre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7887	Mairie du 4 ème arrondissement et l'établissement français du sang	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une collecte	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Boulevard des Canuts**	des 2 côtés le long de la voie d'accès, à l'arrière de la salle de la Ficelle située au droit du n° 71 entre la station-service et le bâtiment du Sytral	Le jeudi 17 septembre 2020, de 11h à 21h
7889	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Cours Gambetta**	sur 40 m, au droit du n° 141	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7890	Mairie du 4ème arrondissement et l'établissement français du sang	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une collecte	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Boulevard des Canuts**	des 2 côtés le long de la voie d'accès, à l'arrière de la salle de la Ficelle située au droit du n° 71 entre la station-service et le bâtiment du Sytral	Le vendredi 25 septembre 2020, de 7h à 15h
7891	Entreprises Albertazzi - Mgb-Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre bus	**Rue Antoine Lumière**	sens Nord/Sud, entre la rue Saint-Romain et la rue Marius Berliet	A partir du mardi 1 septembre 2020 jusqu'au vendredi 4 septembre 2020
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Saint-Romain et la rue Marius Berliet	
				Rue Marius Berliet	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Antoine Lumière	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	**Rue Antoine Lumière**	entre la rue Saint-Romain et la rue Marius Berliet	
				Rue Marius Berliet	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Antoine Lumière	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Antoine Lumière**	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint-Romain et la rue Marius Berliet	
7892	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Sully**	trottoir impair (Nord), entre la rue de Créqui et le n° 35	Le mercredi 16 septembre 2020
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Vendôme et l'emprise de chantier	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de Créqui et la rue Vendôme	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Créqui et le n° 35	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7893	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Lortet**	sur 20 m à l'Est du boulevard Yves Farge	A partir du mardi 1 septembre 2020 jusqu'au vendredi 4 septembre 2020
			la circulation des véhicules sera interdite sauf véhicules 2 roues non motorisés	**Boulevard Yves Farge**	sens Sud/ Nord, entre la rue Lortet et la rue Blanche et Georges Caton	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	**Rue Lortet**	sur 20 m à l'Est du boulevard Yves Farge	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m à l'Est du boulevard Yves Farge	
			l'itinéraire des 2 roues sera maintenu et balisé au droit de la fouille	**Boulevard Yves Farge**	sens Sud/ Nord, entre la rue Lortet et la rue Blanche et Georges Caton	
7894	Entreprise Wagon Bar	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de visites touristiques	la circulation des autocars « Le wagon bar » sera autorisée	**Rue du Président Edouard Herriot**		A partir du samedi 3 octobre 2020 jusqu'au jeudi 31 décembre 2020
				Place des Jacobins		
				Rue Emile Zola		
				Rue Gasparin		
				Rue du Président Edouard Herriot		
7895	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement réseau d'eau pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules autorisés sur la piste cyclable sera interdite (les usagers empruntant la piste cyclable seront autorisés à circuler sur la voie de circulation générale)	**Rue Chevreul**	piste cyclable Est vers Ouest, dans le carrefour avec la rue Sébastien Gryphe	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Sébastien Gryphe**	dans le carrefour avec la rue Chevreul	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		dans le carrefour avec la rue Salvat	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		dans le carrefour avec la rue Chevreul	
					dans le carrefour avec la rue Salvat	
			le stationnement des véhicules de chantier Guillet et Clavel sera autorisé		côté impair, sur 15 m au droit du n° 103	
					côté pair, sur 15 m au droit du n° 106	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 15 m au droit du n° 103	
					côté pair, sur 15 m au droit du n° 106	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7896	Entreprise Champagne Façades	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une cabane de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Auguste Comte**	sur 5 m, au droit du n° 3	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au dimanche 4 octobre 2020
7897	Entreprise Gantelet Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Dauphiné**	entre le n° 2 et le n° 4	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020
7898	Entreprise Colas Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Avenue Esquirol**	entre le boulevard Pinel et le cours Eugénie	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020
				Rue Pascal	entre l'avenue Esquirol et la rue Claude Farrère	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	**Avenue Esquirol**	entre le boulevard Pinel et le cours Eugénie	
				Rue Pascal	entre l'avenue Esquirol et la rue Claude Farrère	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Esquirol**	côté impair, sur 20 m de part et d'autre de la rue Jules Michelet	
					côté impair, sur 20 m de part et d'autre de la rue Montaigne	
					côté impair, sur 20 m de part et d'autre de la rue Pascal	
					côté pair, entre le boulevard Pinel et le cours Eugénie	
					côté impair, sur 20 m de part et d'autre de la rue François Villon	
				Rue Pascal	côté pair, entre l'avenue Esquirol et la rue Claude Farrère	
					côté impair, entre le n° 19 et l'avenue Esquirol	
7899	Association de quartier Charité Bellecour	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération Charité Street Festival	des installations seront autorisées sur les trottoirs	**Rue de la Charité**	au droit de la partie comprise entre le n° 62 bis et le n° 64	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 16h à 0h
				Rue des Remparts d'Ainay	au droit du n° 23	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 16h à 0h
				Rue de la Charité	au droit du n° 52	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 16h à 0h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7899	Association de quartier Charité Bellecour	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération Charité Street Festival	des installations seront autorisées sur les trottoirs	**Rue de la Charité**		Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 16h à 0h
					au droit du n° 26	
					au droit de la partie comprise entre le n° 62 bis et le n° 64	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 16h à 0h
					au droit du n° 52	
					au droit de la partie comprise entre le n° 20 et le n° 22	
				Rue des Remparts d'Ainay	au droit du n° 23	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 16h à 0h
				Rue de la Charité	au droit de la partie comprise entre le n° 20 et le n° 22	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 34	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 14h à 1h
					au droit de la partie comprise entre le n° 17 et le n° 23	
					au droit du n° 33	
					au droit du n° 29	
					au droit de la partie comprise entre le n° 72 et le n° 74	
					au droit du n° 66	
					au droit du n° 56	
					au droit de la partie comprise entre le n° 6 et le n° 8	
				Rue des Remparts d'Ainay	au droit du n° 26	
				Rue de la Charité	au droit du n° 60	
				Rue Franklin	au droit du n° 34	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 14h à 0h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7899	Association de quartier Charité Bellecour	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération Charité Street Festival	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de la Charité**	au droit de la partie comprise entre le n° 72 et le n° 74	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 14h à 0h
					au droit du n° 29	
					au droit de la partie comprise entre le n° 17 et le n° 23	
					au droit du n° 81	
				Rue des Remparts d'Ainay	au droit du n° 26	
					au droit du n° 36	
				Rue de la Charité	au droit du n° 66	
				Rue Duhamel	au droit du n° 17	
				Rue de la Charité	au droit du n° 33	
				Rue Franklin	au droit du n° 41	
					au droit de la partie comprise entre le n° 40 et le n° 46	
				Rue Laurencin	au droit du n° 6	
				Rue Sala	au droit du n° 60	
				Rue de la Charité	au droit du n° 11	
					au droit de la partie comprise entre le n° 39 et le n° 43	
					au droit du n° 81	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 14h à 1h
				Rue des Remparts d'Ainay	au droit du n° 39	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 14h à 0h
				Rue Franklin	au droit de la partie comprise entre le n° 40 et le n° 46	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 14h à 1h
				Rue de la Charité	au droit du n° 55	
				Rue des Remparts d'Ainay	au droit du n° 36	
					au droit du n° 39	
				Rue Duhamel	au droit du n° 17	
				Rue de la Charité	au droit du n° 55	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 14h à 0h
				Rue Franklin	au droit du n° 41	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 14h à 1h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7899	Association de quartier Charité Bellecour	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération Charité Street Festival	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Laurencin**	au droit du n° 6	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 14h à 1h
				Rue Sala	au droit du n° 60	
				Rue de la Charité	au droit du n° 11	
					au droit de la partie comprise entre le n° 6 et le n° 8	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 14h à 0h
					au droit du n° 34	
				Rue Franklin	au droit du n° 34	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 14h à 1h
				Rue de la Charité	au droit du n°56	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 14h à 0h
					au droit de la partie comprise entre le n° 39 et le n° 43	Les vendredi 18 septembre 2020 et vendredi 25 septembre 2020, de 14h à 1h
					au droit du n° 60	Les vendredi 4 septembre 2020 et vendredi 11 septembre 2020, de 14h à 0h
7900	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Richard Vitton**	entre le n° 57 et le n° 89	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
					entre le n° 3 et le n° 29	
					entre le n° 90 et le n° 98	
					entre le n° 42 et le n° 54	
7901	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue de la Cité**	entre le n° 21 et la place de la Ferrandière	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 21 et la place de la Ferrandière	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7902	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Henri IV**	entre la rue Franklin et la rue de Condé	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020, de 13h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité STOP obligatoire		au débouché sur la rue Franklin	
7903	Ville de Lyon - Crèche Eaje Tourret	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Bouteille**	côté pair, sur 20 m au droit du n° 24	Le jeudi 24 septembre 2020, de 7h à 19h
7904	Entreprise Pierres Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Montgolfier**	trottoir impair (Nord), entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	A partir du jeudi 3 septembre 2020 jusqu'au lundi 30 novembre 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Garibaldi**	partie comprise entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	
				Rue Montgolfier	partie comprise entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	
			la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Garibaldi**	voie de circulation « urbanisme tactique » Ouest, entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	**Rue Montgolfier**	entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Garibaldi**	côté pair (Ouest), entre le n° 16 et la rue Montgolfier	
				Rue Montgolfier	côté impair (Nord), entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	
					des deux côtés de la chaussée, sur 5 m au droit de l'immeuble situé au n° 66	
7905	Entreprise Lardy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Vendôme**	côté impair (Est), entre la rue Tronchet et le n° 97	A partir du jeudi 3 septembre 2020 jusqu'au mercredi 31 mars 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Tronchet**	côté pair (Sud), entre le n° 18 et la rue Vendôme	
				Rue Vendôme	côté impair (Est), entre la rue Tronchet et le n° 97	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7906	Mairie du 8ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum des associations	des animations seront autorisées	**Place Ambroise Courtois**		Le dimanche 6 septembre 2020, de 9h à 19h
			des installations seront autorisées			Le dimanche 6 septembre 2020, de 8h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		chaussée Est, côté Ouest sur 25 mètres en face de la partie comprise entre le n° 2 et le n° 4	A partir du vendredi 4 septembre 2020, 8h, jusqu'au lundi 7 septembre 2020, 12h
					chaussée Ouest, côté Est, sur la partie comprise entre le cours Albert Thomas et l'avenue des Frères Lumière	Le dimanche 6 septembre 2020, de 8h à 20h
7907	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de réseau	la circulation des piétons sera interdite (la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Coiro)	**Rue Florent**	trottoir Nord et Sud, au droit du n° 5 bis	Le lundi 14 septembre 2020, de 8h30 à 16h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre l'avenue Paul Santy et l'avenue Général Frère	Le lundi 14 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 5 bis	Le lundi 14 septembre 2020, de 8h30 à 16h30
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation générale devront marquer l'arrêt de sécurité STOP obligatoire		au débouché sur l'avenue Paul Santy	Le lundi 14 septembre 2020, de 9h à 16h30
7908	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de réseau pour le compte de GRDF	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Coiro	**Rue Florent**	trottoir Nord et Sud, au droit du n° 5 bis	A partir du mardi 15 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		au droit du n° 5 bis	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 5 bis	
7909	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Ravat**	sur 20 m, au droit du n° 18	Le jeudi 17 septembre 2020, de 8h à 12h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7910	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Président Carnot**	sur 20 m, au droit du n° 12 (sur les emplacements taxis)	Le jeudi 17 septembre 2020
7911	Entreprise Lyonnaise d'éclairage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Quai Victor Augagneur**	entre le pont Wilson et le pont Lafayette	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Est, entre le pont Wilson et le pont Lafayette	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020
7912	Entreprise Bonnefond Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Gentil**	sur 20 m, en face du n° 19	Le mardi 22 septembre 2020
7913	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	**Quai Perrache**	entre la rue du Bélier et la rue Dugas Montbel	A partir du mercredi 23 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 20h à 6h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7914	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Place Adrien Godien**	au carrefour avec le cours d'Herbouville	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit de l'immeuble situé au n° 1	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
7915	Entreprise Sar Etanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	**Quai Perrache**	sur 15 m, au droit du n° 9	A partir du jeudi 3 septembre 2020 jusqu'au vendredi 4 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
7916	Entreprise Les Menuiseries de Saint-Germain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Gentil**	côté pair, sur 5 m au droit du n° 4	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au mardi 22 septembre 2020
7917	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Octavio Mey**	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 6	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7918	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un bac à graisse du restaurant Maori	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pasteur**	côté impair, sur 15 m de part et d'autre du n° 35	Le lundi 7 septembre 2020, de 6h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7919	Entreprise Sar Etanchéité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Repos**	côté impair, sur 15 m entre le n° 65 et le n° 67	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mardi 6 octobre 2020
7920	Etablissement Chromatique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une terrasse saisonnière de bar	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Saint-Michel**	côté impair, sur 6.40 m au droit du n° 51	A partir du mercredi 2 septembre 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
7921	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	**Rue des Noyers**	sur 20 m de part et d'autre du n° 9	Le jeudi 10 septembre 2020, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m en face du n° 9	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au dimanche 13 septembre 2020
7922	Entreprise Adg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de mats d'éclairage pour le compte de la Ville de Lyon	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue par intermittence sur le site propre bus	**Avenue Paul Santy**	chaussée Sud sens Ouest / Est entre la rue Stéphane Coignet et la rue Professeur Marcel Dargent	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté pair entre la rue Professeur Marcel Dargent et la rue Coignet	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
7923	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules sera interdite sauf pour les livraisons	**Rue de la Monnaie**	entre la rue de l'ancienne Préfecture et la rue Thomassin	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au samedi 19 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de l'Ancienne Préfecture**	côté impair, sur 30 m en face du n° 2	
7924	Entreprise Transleader	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue de Brest**	sur 20 m, en face du n° 52	Le vendredi 25 septembre 2020, de 7h à 14h
			la circulation sera autorisée dans le couloir réservé aux autobus			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7925	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement réseau d'Enedis	la circulation des piétons sera interdite (la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées)	**Rue Galland**	trottoir Nord et Sud, entre le n° 4 et le n° 6	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le n° 4 et le n° 6	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules de chantier de l'entreprise Coiro sera autorisé		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m entre le n° 4 et le n° 6	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7926	Mairie du 4ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum des associations de la Mairie du 4ème	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Boulevard des Canuts**	des 2 côtés le long de la voie d'accès située à l'arrière de la salle de la Ficelle, au droit du n° 71 entre la station-service et le bâtiment du Sytral	A partir du samedi 5 septembre 2020, 6h, jusqu'au dimanche 6 septembre 2020, 20h
7927	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des opérations d'élagage	**Place Raspail**	trottoir Ouest, entre la rue d'Aguesseau et la rue Passet	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue d'Aguesseau et la rue Passet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue d'Aguesseau et la rue Passet	
7928	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement du réseau de GRDF	la circulation des véhicules autorisés sur piste cyclable sera interrompue	**Rue Antoine Lumière**	piste cyclable, sens Nord/ Sud, au droit du n° 22 bis	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		au droit du n° 22 bis	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, au droit du n° 22 bis	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7929	Entreprise Coneycookies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Saint-Polycarpe**		Le jeudi 3 septembre 2020, de 7h à 17h
			la circulation d'un véhicule de plus de 3,5 tonnes sera autorisée		pour accéder au n° 10	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée située au droit du n° 10	
7930	Mairie du 8ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum des associations	des animations seront autorisées	**Place Ambroise Courtois**		Le dimanche 6 septembre 2020, de 9h à 19h
			des installations seront autorisées			Le dimanche 6 septembre 2020, de 8h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		chaussée Est, côté Ouest sur 25 mètres en face de la partie comprise entre le n°2 et le n°4	A partir du vendredi 4 septembre 2020, 7h, jusqu'au lundi 7 septembre 2020, 12h
					chaussée Ouest, côté Est, sur la partie comprise entre le cours Albert Thomas et l'avenue des Frères Lumière	Le dimanche 6 septembre 2020, de 8h à 20h
7931	Entreprise Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	**Rue Maurice Flandin**	entre le n° 56 et le n° 70	A partir du jeudi 3 septembre 2020, 23h, jusqu'au vendredi 4 septembre 2020, 6h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
7932	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon - Direction de l'éclairage public	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Quai Victor Augagneur**	entre le pont Lafayette et la rue Chaponnay	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Est, entre le pont Lafayette et la rue Chaponnay	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 7h45 à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7933	Entreprise Loxam Lev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur antennes relais à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	trottoir Sud, contre-allée perpendiculaire au droit de l'hôtel Première Classe	Le mercredi 7 octobre 2020, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		contre-allée perpendiculaire, au droit de l'hôtel Première Classe	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7934	Entreprise Defilippis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Paul Bert**	entre la rue de la Villette et la rue Maurice Flandin	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Nord, entre la rue de la Villette et la rue Maurice Flandin	
7935	Etablissement Basement Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une terrasse saisonnière pour l'établissement Basement Sas	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Salomon Reinach**	côté pair, sur 5,5 m, au droit du n° 44	A partir du jeudi 3 septembre 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
7936	Galerie Roger Tator	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du vernissage d'une exposition	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue d'Anvers**	au droit de la partie comprise entre le n° 32 et le n° 36	A partir du vendredi 11 septembre 2020, 8h, jusqu'au samedi 12 septembre 2020, 0h
7937	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement pour le compte du Grand Lyon	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Duguesclin**	au droit du n° 313	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre du n° 313	
7938	Association Entour'Age Solidaire	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un apéro-pétanque intergénérationnel	des installations seront autorisées	**Place Tabareau**		Le jeudi 17 septembre 2020, de 17h à 22h
			des animations seront autorisées			Le jeudi 17 septembre 2020, de 18h à 21h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, sur 10 m en face du n° 23	Le jeudi 17 septembre 2020, de 17h à 21h
7939	Entreprise Mediatone	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un Open Air et de l'événement Bass save the Queen	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Général Giraud**	sur la contre-allée, sur 15 emplacements en épi au droit du n° 36	A partir du vendredi 18 septembre 2020, 5h, jusqu'au dimanche 20 septembre 2020, 3h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7940	Entreprise Manudem	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Maréchal de Saxe**	côté pair, sur 15 m au droit du n° 138	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 9 septembre 2020, de 7h à 17h
7941	Entreprise Maison G	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Maréchal Joffre**	sur 5 m, au droit du n° 12	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mardi 6 octobre 2020
7942	Entreprise Contamin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Auguste Comte**	côté impair, sur 20 m au droit du n° 25	Les vendredi 11 septembre 2020 et samedi 12 septembre 2020, de 7h à 19h
7943	Entreprise Médiaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage et les manœuvres d'une grue autoportée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Jeanne Marie Célu**	des deux côtés de la chaussée, entre la rue d'Austerlitz et la montée Justin Godart	Le mercredi 2 septembre 2020, de 10h à 19h
				Montée Justin Godart	entre la rue Jeanne Marie Célu et la rue Lebrun	
				Rue Lebrun	entre la montée Justin Godart et la montée Bonafous	
				Montée Bonafous		
7944	Entreprises Spie Batignolles / Gantelet Galaberthier / Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules sera interdite	**Tunnel Brotteaux Servient**		A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
7945	Entreprises Spie Batignolles / Gantelet Galaberthier / Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Boulevard des Brotteaux**	entre le n° 44 et la rue Vauban	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au samedi 4 décembre 2021
				Rue Vauban	sur 10 m, au droit du « magasin Smart » en face du n° 141	
				Place René Deroudille	sur 5 m, au droit du n° 5, face au « coiffeur Kost »	
					sur 5 m, au droit du n° 6, face au « fleuriste Camille Fleurs »	
7946	Entreprise Bep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours d'Herbouville**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 27 bis	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7947	Entreprises Spie Batignolles Gc / Gantelet Galaberthier / Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Tunnel Brotteaux Servient**		A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au samedi 4 décembre 2021
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			l'accès à l'hôtel Radisson et à la tour du Crédit Lyonnais sera maintenu en permanence par le pôle bus Vivier Merle	**Rue Servient**	entre la rue Garibaldi et l'hôtel Radisson	
			les véhicules d'une longueur supérieure à 11 m auront interdiction de circuler	**Tunnel Brotteaux Servient**		
7948	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place du Griffon**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 1	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
7949	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de chauffage urbain	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Tronchet**	de part et d'autre de l'emprise de chantier entre la rue Garibaldi et la rue Boileau (durant les phases de présence et d'activité de l'entreprise)	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre la rue Garibaldi et la rue Boileau	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 54	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest / Est devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché de la rue Garibaldi	
7950	Entreprise Bazin Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Paul Michel Perret**	sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 1-3	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mercredi 31 mars 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée, sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 1-3	
7951	Entreprise 2Tcz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Terme**	sur la zone de desserte située au droit du n° 4	A partir du jeudi 3 septembre 2020 jusqu'au samedi 3 octobre 2020
7952	Entreprise Sbcm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Barrême**	côté impair (Nord) sur 12 m à l'Ouest de la rue Boileau	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au dimanche 4 octobre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7953	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Montée Justin Godart**	sur 20 m entre le n° 6 et le n° 6 bis	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020
7954	Entreprises Spie Batignolles / Gantelet Galaberthier / Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	au droit du centre commercial, sur 150 m au Nord de la rue Servient	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au samedi 4 décembre 2021
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir		trottoir Ouest, au droit du entre commercial, sur 150 m au Nord de la rue Servient	
				Rue Servient	trottoir Nord, au droit du entre commercial sur 100 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	
7955	Entreprise Peeters	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Duguesclin**	sur 6 m au droit de l'immeuble situé au n° 69	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au dimanche 4 octobre 2020
7956	Entreprise Tisseo Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de raccordement de fibre optique à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	**Boulevard Pinel**	côté pair, sur 10 m au droit du n° 18 et 18 b	Le vendredi 18 septembre 2020, de 14h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7957	Entreprise Lou Rugby	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un match de rugby	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police (sauf TCL 14h)	**Rue Jean Bouin**	au Sud de l'avenue Tony Garnier	Le samedi 5 septembre 2020, de 12h à 21h
				Rue Jean Pierre Chevrot		
				Avenue Jean Jaurès	au Sud de l'avenue Tony Garnier	
				Allée Pierre de Coubertin	entre la rue du Vercors et la rue Jean Bouin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Jean Jaurès**	entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin	
				Rue Jean Bouin	au Sud de l'allée Pierre de Coubertin	
				Rue Marcel Mérieux	côté Est, sur 15 mètres au Nord de l'avenue Tony Garnier, côté Ouest, sur 15 mètres au droit du n° 254 et côté Est, sur 20 mètres au Sud du Ninkasi (sauf pour les commerces ambulants)	
				Allée Pierre de Coubertin	des deux côtés de la rue du Vercors et la rue Jean Bouin	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7958	Entreprise Théâtre Tête d'Or	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'arrêt d'un autocar afin d'assurer la montée et la descente des personnes pour le théâtre Tête d'Or	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Avenue Maréchal de Saxe**	voie Est, sens Sud/Nord sur 20 en face du n° 160 sur la chaussée le temps nécessaire à la montée et descente des passagers pour une période n'excédant pas 10 minutes	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au lundi 31 mai 2021, de 14h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
7959	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Antoine Salles**	sur 20 m, entre la rue Gentil et la place des Cordeliers	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	**Quai Jules Courmont**	sens Nord/Sud, sur 20 m entre la place des Cordeliers et la rue Saint-Bonaventure	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 9h à 16h
7960	Entreprise Lou Rugby	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un match de rugby	la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens Nord / Sud	**Rue Alexander Fleming**	entre la rue de Turin et l'allée Pierre de Coubertin	Le samedi 5 septembre 2020, de 12h à 21h
			la circulation des véhicules sera autorisée à l'intérieur du site propre bus		chaussée Ouest sens Nord / Sud, entre la rue de Turin et l'allée Pierre de Coubertin	
7961	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Perrache**	côté Ouest, sur 20 m au Nord de la rue du Bélier	A partir du mercredi 23 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
				Rue du Bélier	sur 40 m, à l'Ouest du quai Perrache	
7962	Ville de Lyon - Théâtre des Célestins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Gaspard André**	côté impair, en face des n° 4 à 8 (sur aire de livraison)	A partir du jeudi 24 septembre 2020 jusqu'au lundi 28 septembre 2020
7963	Entreprise Mouv and log	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne sur chaussée	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	**Rue du Bât d'Argent**	sur trottoir et bande cyclable, au carrefour avec la rue de la République	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 7h à 19h
7964	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Denuzière**	côté pair, sur 10 m au droit du n° 6	Le vendredi 4 septembre 2020, de 7h à 16h30
7965	Entreprise Comte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier sur trottoir	l'accès et le stationnement seront autorisés	**Place du Petit Collège**	au droit du n° 1	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 7 octobre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7966	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Quai Rambaud**	sur 40 m, au droit du n° 48 (au droit de la Petite place des Mariniers)	A partir du lundi 28 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7967	Entreprise Asf Toitures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Général Sarrail**	sur 5 m au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 7 octobre 2020
7968	Entreprise Art Nouvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	la mise en place d'une base-vie sera autorisée	**Montée Saint-Barthélémy**	sur 5 m sur l'esplanade située au droit du n° 11	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au jeudi 1 octobre 2020
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		sur l'esplanade située au droit du n° 11	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 11	
7969	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	**Rue Barodet**	sur 50 m de part et d'autre du n° 22	Le lundi 7 septembre 2020, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 22	Le lundi 7 septembre 2020
7970	Entreprise Paysage 2000	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Chevreul**	côté pair, sur 20 m au n° 85	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mercredi 14 octobre 2020
7971	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Quai Saint-Vincent**	sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 31	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 9h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
7972	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'Enedis	la circulation des piétons sera interdite	**Avenue Tony Garnier**	trottoir Ouest, entre la rue de Dole et le boulevard Chambaud de la Bruyère	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		chaussée Ouest, sens Nord/Sud, entre la rue de Dole et le boulevard Chambaud de la Bruyère	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7973	Entreprise Klaus Multiparking France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Duroc**		Les lundi 7 septembre 2020 et lundi 21 septembre 2020, de 8h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m en face du n° 16	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur le cours Général Giraud	
7974	Entreprise Sas Hexis C.M.	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Montgolfier**	trottoir impair (Nord), entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	Le lundi 7 septembre 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair (Sud), entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	Le lundi 7 septembre 2020
7975	Entreprise Alain Le Ny	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pailleron**	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 23 septembre 2020
7976	Métropole de Lyon - Direction de la propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de désherbage de caniveaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Varichon**	côté pair, entre la rue de la Concorde et l'avenue Paul Santy	Le jeudi 17 septembre 2020, de 6h à 12h
7977	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Jean Pierre Chevrot**		A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mardi 8 septembre 2020, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée	
7978	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz pour le compte de GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Saint-Mathieu**	entre la rue Villon et la rue Saint- Maurice	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7978	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz pour le compte de GRDF	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Saint-Mathieu**	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Villon et la rue Saint-Maurice	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, de 8h30 à 16h30
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité STOP obligatoire		au débouché sur la rue Saint-Maurice	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, de 9h à 16h30
7979	Entreprise Solyev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Jules Valensaut**	côté pair, sur 10 m de part et d'autre du n° 24 bis	Le lundi 14 septembre 2020, de 7h à 18h
7980	Monsieur Lambert Pascal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Docteur Salvat**	côté pair, sur 4 m au droit du n° 12	A partir du jeudi 24 septembre 2020 jusqu'au jeudi 8 octobre 2020
7981	Métropole de Lyon - Direction de la propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de désherbage de caniveaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Laurent Carle**	côté impair, entre la rue de la Concorde et l'avenue Paul Santy	Le jeudi 24 septembre 2020, de 6h à 12h
7982	Entreprise Pierres Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Montgolfier**	trottoir impair (Nord), entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	A partir du mardi 1 décembre 2020 jusqu'au mercredi 1 septembre 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Garibaldi**	partie comprise entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	
				Rue Montgolfier	partie comprise entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	
			la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Garibaldi**	voie de circulation « urbanisme tactique » Ouest, entre la rue Duquesne et la rue Montgolfier	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	**Rue Montgolfier**	entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Garibaldi**	côté pair (Ouest), entre le n° 16 et la rue Montgolfier	
				Rue Montgolfier	côté impair (Nord), entre la rue du Musée Guimet et la rue Garibaldi	
				Rue Montgolfier	des deux côtés de la chaussée, sur 5 m au droit de l'immeuble situé au n° 66	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7983	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Notre Dame**	entre la commune de Villeurbanne et le n° 13	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la commune de Villeurbanne et le n° 13	
7984	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoirs et chaussées	la circulation des piétons sera gérée par un balisage de type K5C au droit du chantier	**Rue Bataille**	trottoir Nord et trottoir Sud, entre le boulevard Jean XXIII et la rue Marius Berliet	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
			la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la bande cyclable		entre le boulevard Jean XXIII et la rue Marius Berliet	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre le boulevard Jean XXIII et la rue Marius Berliet	
7985	Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'espaces verts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Félix Jacquier**	côté pair (Ouest) sur 40 m au Nord de la rue Montgolfier (jardin de proximité)	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020
7986	Entreprise Kali Graff	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de création d'une fresque urbaine en façade à l'aide d'un véhicule nacelle	la circulation des piétons sera maintenue et balisée au droit du véhicule nacelle	**Rue Docteur Salvat**	trottoir Ouest, entre la rue Bancel et le n° 12	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre la rue Bancel et le n° 12	
7987	Entreprise Ecole Arfis - Madame Marie Jantet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un court-métrage	la circulation des véhicules et des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	**Rue du Doyenné**	entre la place François Bertras et le n° 7	Le jeudi 10 septembre 2020, de 13h30 à 16h
						Le jeudi 10 septembre 2020, de 20h à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 mètres au droit de la partie comprise entre le n° 29 et le n° 31	A partir du mercredi 9 septembre 2020, 17h, jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, 23h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7988	Entreprise Mtp Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement réseau d'Enedis	le stationnement des véhicules de chantier de la société Mtp Energie sera autorisé	**Rue Masaryk**	côté pair, sur 15 m de part et d'autre du n° 26 bis	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
7989	Entreprise Wannitube	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain pour le compte de l'entreprise Dalkia	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Marius Donjon**	entre les n° 414/415 et l'avenue Rosa Parks	A partir du vendredi 11 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Ouest, entre les n° 414/415 et l'avenue Rosa Parks	
7990	Entreprise Wannitube	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain pour le compte de l'entreprise Dalkia	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 en fonction des besoins du chantier	**Avenue de la Sauvegarde**	sur la voie d'accès donnant au n° 465	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
					sur 30 m de part et d'autre de la rue Beer Sheva	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins du chantier		sur la voie d'accès donnant au n° 465	
					sur 30 m de part et d'autre de la rue de Beer-Sheva	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		sur la voie d'accès donnant au n° 465	
					sur 30 m de part et d'autre de la rue de Beer-Sheva	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur la voie d'accès donnant au n° 465	
					des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Est de la rue de Beer-Sheva	
7991	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise au droit de la fouille	**Rue de Marseille**	trottoir Est, entre le n° 87 et le n° 91	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 87 et le n° 91	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7992	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations GRDF	la circulation des piétons sera interdite	**Petite rue des Feuillants**	chemine-ment piétons Ouest entre la grande rue des Feuillants et la place Tolozan	A partir du lundi 7 sep-tembre 2020 jusqu'au lundi 28 septembre 2020
			la circulation des véhicules s'effec-tuera sur une chaussée réduite	**Place Tolozan**	au carrefour avec la petite rue des Feuillants	
			la circulation des véhicules sera interdite			Les lundi 14 septembre 2020 et mardi 15 septembre 2020, de 7h30 à 17h
						Le mardi 8 septembre 2020, de 7h30 à 17h
						Les lundi 14 septembre 2020 et mardi 15 septembre 2020, de 7h30 à 17h
7993	Entreprise Mazaud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Félix Mangini**	sur 30 m, entre la rue Joannes Carret et la rue Henry Lafay	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mardi 11 mai 2021
7994	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effec-tuera sur une chaussée réduite	**Rue Audibert et Lavirotte**	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Pierre Delore	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 7h30 à 17h
				Rue Pierre Delore	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Audibert Lavirotte	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	**Rue Audibert et Lavirotte**	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Pierre Delore	
				Rue Pierre Delore	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Audibert Lavirotte	
7995	Entreprise Lachana	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Pensionnat**	sur 25 m, au droit du n° 68	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mercredi 1 septembre 2021
7996	Association Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manu-tentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Salomon Reinach**	côté pair, sur 15 m au droit du n° 66	Le mercredi 9 septembre 2020, de 8h à 14h30
7997	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de paysages	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Alfred Vanderpol**	sur le parking, au droit des plantations n° 15, n° 20 et n° 24 répertoriés par la Métropole de Lyon	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 8h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
7998	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Bugeaud**	entre la rue Duguesclin et la rue de Créqui	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Duguesclin et la rue de Créqui	
7999	Entreprise Giraud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Victor Fort**		Le lundi 7 septembre 2020, de 6h à 9h
8000	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Masséna**	côté impair Ouest entre la rue Robert et le cours Lafayette	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
				Rue Robert	des 2 côtés de la chaussée entre la rue Masséna et la rue Juliette Récamier	
8001	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement paysager	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Andreï Sakharov**	côté pair, sur le parking au droit du n° 270	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 8h à 16h
8002	Entreprise E2c Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	**Rue d'Alsace Lorraine**	sur 5 m au droit des n° 7/9	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au dimanche 1 novembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8003	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite sauf accès commerces et riverains	**Rue Marcel Mérieux**	trottoir Est, entre le n° 227 et le n° 223	Le jeudi 10 septembre 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 231 et l'avenue Debourg	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 231 et l'avenue Debourg	Le jeudi 10 septembre 2020, de 7h à 16h
8004	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Avenue Tony Garnier**	chaussée Est, sens Sud / Nord entre la rue Hermann Frenkel et la rue Georges Gouy	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8005	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Ludovic Arrachart**	entre les n° 3 et n° 11	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre les n° 3 et n° 11	
8006	Entreprise Finitions Florentin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pasteur**	côté pair, sur 15 m au droit du n° 106	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
8007	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Rue Théodore Lévigne**	entre la rue des Serpollières et la rue Ludovic Arrachart	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue des Serpollières et la rue Ludovic Arrachart	
8008	Entreprise Jacquet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage	l'accès et le stationnement sera autorisé	**Rue du Boeuf**	pour accéder au n° 3	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
8009	Entreprise T.A Terrassement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement pour le compte de l'entreprise Orange	la circulation des véhicules autorisés sur la piste cyclable sera interdite les usagers empruntant la piste cyclable circuleront à pied le long du chantier	**Rue Laënnec**	piste cyclable sens Nord/Sud, entre le n° 63 et le n° 66	A partir du jeudi 17 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le n° 63 et le n° 66	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 63 et le n° 66	
8010	Entreprise Blanc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai de Bondy**	sur 5 m au droit du n° 23	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mardi 15 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8011	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoir	l'accès et le stationnement sera autorisé	**Place Sathonay**		A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
8012	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparations de 2 tampons d'assainissement	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Professeur Joseph Renaut**	entre la place professeur Joseph Renaut et la rue Louis Cézard	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée sur 30 m de part et d'autre des n° 2 et n° 4	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la place Professeur Joseph Renaut	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
8013	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	au droit de la place Charles Béraudier	A partir du lundi 28 septembre 2020, 22h, jusqu'au mardi 29 septembre 2020, 5h30
8014	Association Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pernon**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 22	Le mercredi 9 septembre 2020
8015	Entreprise Eiffage Infrastructure	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la giration d'engins de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant sauf véhicules de livraisons	**Cours de Verdun Gensoul**	sur 40 m, en face du n° 21	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au dimanche 15 novembre 2020, de 7h à 16h30
8016	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	**Place de Trion**	au droit des n° 5 et 3	Le mercredi 9 septembre 2020, de 7h à 19h
					sens Nord/Sud, entre la rue de la Favorite et la rue des Fossés de Trion	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur l'ensemble de la station taxis située entre la rue des Fossés de Trion et la rue de la Favorite (n° 3 et 5)	Le mercredi 9 septembre 2020
8017	Entreprise Sbcm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Vendôme**	sur 10 m, au droit du n° 235	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au jeudi 1 octobre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8018	Entreprise Sarl Sablage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Mazenod**	sur 10 m, au droit du n° 13	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mercredi 16 septembre 2020
8019	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue André Philip**	côté pair, sur 10 m en face du n° 233	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
8020	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Curie**	entre l'emprise de chantier et la rue de Sèze	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au jeudi 17 septembre 2020, de 7h à 19h
			la circulation des véhicules sera interdite		trottoir pair Ouest entre le n° 6 et le cours Vitton	
				Rue de Sèze	entre la rue Waldeck Rousseau et la rue Curie	
				Rue Curie	entre le boulevard des Belges et le cours Vitton	
					au débouché sur le boulevard des Belges	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre la rue de Sèze et le cours Vitton	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au jeudi 17 septembre 2020
8021	Entreprise Gftp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	**Rue Philippe de Lassalle**	entre la rue Louis Pize et le n° 76	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair Ouest entre la rue Louis Pize et le n° 76	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
8022	Entreprise Suez Rv Osis Sud Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Mulet**	partie comprise entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	Le mardi 8 septembre 2020, de 8h à 17h
8023	Entreprise Suez Rv Osis Sud Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue Pizay**	entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	Le mardi 8 septembre 2020, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
8024	Entreprise Suez Rv Osis Sud-Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Constantine**	sur 15 m au droit des n° 9 et 11, sur la zone de desserte	Le mercredi 9 septembre 2020, de 8h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8025	Entreprise Spie Citynetworks	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage urbain	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	**Rue Vendôme**	des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue Commandant Faurax et Lieutenant Colonel Prévost	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8026	Entreprise Zinguerie du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage avec un camion à grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Calas**	sur le trottoir situé au droit du n°20, lors des phases de présence et d'activité du camion	Le mercredi 9 septembre 2020, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée située au droit du n° 20	
8027	Entreprise Carrard Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Cours Bayard**	sur 20 m, au droit du n° 4 bis	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 9 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Denuzière**	sur 20 m, au droit du bâtiment de la Banque de France	
				Cours Bayard	sur 20 m, au droit du n° 4 bis	
8028	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue de la Cité**	entre le n° 21 et la place de la Ferrandière	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 21 et la place de la Ferrandière	
8029	Entreprise de production Bachibouzouk	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une web série	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Boulevard des Belges**	sur 10 mètres consécutifs au droit du n° 5	A partir du lundi 14 septembre 2020, 20h, jusqu'au mardi 15 septembre 2020, 19h
					sur 10 mètres au droit du n° 7 bis	
				Rue de la Martinière	côté Nord sur la partie comprise entre la rue Pareille et la rue Tavernier	A partir du mardi 15 septembre 2020, 20h, jusqu'au mercredi 16 septembre 2020, 0h
					côté Sud, sur la partie comprise entre le n°4 et le n°6 à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8029	Entreprise de production Bachibouzouk	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une web série	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Saint-Antoine**	côté Sud sur 30 mètres à l'Ouest de la rue Etienne Richerand	Le lundi 14 septembre 2020, de 7h à 21h
						A partir du jeudi 10 septembre 2020, 13h, jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, 20h
					sur les 9 emplacements en épi situés au droit du n° 25	Le lundi 14 septembre 2020, de 7h à 21h
						A partir du jeudi 10 septembre 2020, 13h, jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, 20h
				Rue de Créqui	côté Ouest sur 30 mètres au Sud du boulevard des Belges	A partir du lundi 14 septembre 2020, 20h, jusqu'au mardi 15 septembre 2020, 19h
8030 8031	Entreprise la Finition du Bâtiment Tln Nettoyage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Voltaire**	sur 40 m, au droit du n° 49	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 1 octobre 2020
			la circulation des piétons sera interdite	**Quai Antoine Riboud**	côté Sud sur 30 m à l'Ouest du cours Charlemagne	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
				Cours Charlemagne	sur 30 m au droit du n° 106	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	**Quai Antoine Riboud**	côté Sud sur 30 m à l'Ouest du cours Charlemagne	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Charlemagne**	sur 30 m au droit du n° 106	
8032	Entreprise Jamos	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'un camion munie d'une grue auxiliaire	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Claudia**		A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mardi 8 septembre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	**Place des Cordeliers**	sur 20 m à l'Ouest de la rue Claudia	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mardi 8 septembre 2020
8033	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Sainte-Hélène**	sur 5 m, au droit du n° 24	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au jeudi 8 octobre 2020
8034	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Vendôme**	côté impair, sur 10 m au droit du n° 145	Le mardi 15 septembre 2020, de 7h30 à 17h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8035	Entreprise Dulac Bati	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	**Rue Victor Hugo**	sur 10 m, au droit du n° 36	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au samedi 10 octobre 2020
8036	Entreprise 1001 Travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Maréchal Joffre**	sur 15 m, au droit du n° 4	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au jeudi 17 septembre 2020
8037	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de démontage d'une grue au moyen d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Stéphane Coignet**	trottoir Est entre le n° 7 et le n° 1	Le mercredi 16 septembre 2020, de 13h à 19h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Philippe Fabia et l'avenue Paul Santy	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre le n° 9 et l'avenue Paul Santy	Le mercredi 16 septembre 2020, de 12h à 19h
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Philippe Fabia	Le mercredi 16 septembre 2020, de 13h à 19h
8038	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Bellecombe**	côté Est, entre la rue d'Aubigny et la rue Riboud	Le mardi 15 septembre 2020
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue d'Aubigny et la rue Riboud	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue d'Aubigny et la rue Riboud	
8039	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue d'Enghien**	entre le n° 27 et la rue Général Pleissier	Le lundi 19 octobre 2020
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Général Pleissier et le n° 27	Le lundi 19 octobre 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le cours Verdun Gensoul et la rue Général Pleissier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue Général Pleissier et le n° 27	Le lundi 19 octobre 2020
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur le cours Verdun Gensoul	Le lundi 19 octobre 2020, de 9h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8040	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Molière**	trottoir pair, sur 30 m au droit du n° 66	Le mercredi 23 septembre 2020, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Rabelais et le cours Lafayette	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 79 et le n° 62	Le mercredi 23 septembre 2020
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP"		au débouché sur la rue Rabelais	Le mercredi 23 septembre 2020, de 9h à 16h
8041	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des opérations de levage	**Rue Marc Bloch**	trottoir Nord entre les n°7 et n°9	Le jeudi 17 septembre 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre bus		entre la rue du Colombier et la rue Elie Rochette	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair entre la rue du Colombier et la rue Elie Rochette	Le jeudi 17 septembre 2020, de 7h à 17h
8042	Entreprise Tisseo Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble au moyen d'un véhicule nacelle	la circulation des piétons sera maintenue et gérée par du personnel de l'entreprise au droit du véhicule nacelle	**Route de Vienne**	trottoir Est entre les n° 191 et n° 195	Le lundi 21 septembre 2020, de 7h30 à 12h
			la circulation des véhicules 2 roues pourra être interrompue sur la bande cyclable au droit du véhicule nacelle		sens Sud/Nord entre les n° 195 et n° 191	Le lundi 21 septembre 2020, de 9h à 12h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair entre les n° 191 et n° 195	Le lundi 21 septembre 2020, de 7h30 à 12h
8043	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de mise en place d'une station Vélo'V	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	**Rue Audibert et Lavirotte**	entre le n° 69 et le n° 73	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre le n° 69 et le n° 73	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8044	Entreprise Ecec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Jean-François Raclet**	côté impair sur 10 m au droit du n°15	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au jeudi 8 octobre 2020
8045	Entreprise Medes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Toulon**	côté impair sur 20 m au droit du n° 23	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
8046	Entreprise Blb Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pasteur**	côté pair sur 15 m au droit du n° 58	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mardi 6 octobre 2020
8047	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la création d'arrêts de bus	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	**Avenue Rosa Parks**	sur les voies de bus dans le carrefour avec l'avenue Ben Gourion	A partir du lundi 28 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 7h30 à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement de véhicules de chantier de la société Perrier TP sera autorisé			
8048	Entreprise Orona Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Henri Barbusse**	sur 15 m au droit du n° 40	Les jeudi 15 octobre 2020 et vendredi 16 octobre 2020, de 7h à 16h30
8049	Entreprise Bonnefond	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Chariot d'Or**	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 26	Le mercredi 30 septembre 2020
8050	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement réseau d'Enedis	la circulation des piétons sera interdite la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	**Rue Stéphane Coignet**	trottoir Sud, entre n° 3 et le n° 5	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au mardi 22 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 3 et le n° 5	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m entre le n° 3 et le n° 5	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8051	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement réseau d'Enedis	la circulation des piétons sera interdite, la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Coiro	**Rue Pierre Delore**	trottoir Est, sur 30 m entre le n° 29 et le n° 31	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules autorisés sur la piste cyclable sera interdite et les usagers empruntant la piste cyclable circuleront à pied le long du chantier		piste cyclable sens Sud vers Nord, entre le n° 29 et le n° 31	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 29 et le n° 31	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules de chantier de l'entreprise Coiro sera autorisé		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m entre le n° 29 et le n° 31	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8052	Entreprise Essence Ciel Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite	**Rue d'Aguesseau**	trottoir Sud, sur 30 m au droit du n° 8	Le lundi 21 septembre 2020, de 6h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre le n° 10 et la rue Pasteur	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Pasteur et la rue Cavenne	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		entre le n° 10 et la rue Pasteur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 30 m de part et d'autre du n° 8	
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation générale devront marquer l'arrêt de sécurité STOP obligatoire		au débouché de la rue Pasteur	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8053	Entreprise Société de Production 247 Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	**Place Puvis de Chavannes**	entre la rue de Créqui et l'avenue Maréchal Foch	Le lundi 14 septembre 2020, de 10h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 mètres au droit du n° 2	A partir du mardi 15 septembre 2020, 9h, jusqu'au mercredi 16 septembre 2020, 18h
					chaussée Nord, des deux côtés, sur la partie comprise entre la rue Vendôme et l'avenue Maréchal Foch	A partir du dimanche 13 septembre 2020, 20h, jusqu'au lundi 14 septembre 2020, 20h
				Avenue Maréchal Foch	côté Est, sur la partie comprise entre la place Puvis de Chavannes et la rue Duquesne	
				Place Puvis de Chavannes	sur 10 mètres au droit du n° 2	A partir du lundi 7 septembre 2020, 9h, jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, 18h
			l'installation du dispositif cantine sera autorisée	**Quai de Serbie**	sur la promenade, en face du n° 6	Le lundi 14 septembre 2020, de 6h à 19h
8054	Ville de Lyon - Police municipale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'installation d'une fourrière déportée et la gestion des effectifs de Police municipale	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Marietton**	au droit des n° 56 à 62	A partir du vendredi 11 septembre 2020, 13h, jusqu'au dimanche 13 septembre 2020, 18h
				Rue Thomassin	côté impair entre le n° 39 et le quai Jules Courmont	
				Quai Arloing	sur les 2 étages du parking situé en face des n° 12 à 22	A partir du jeudi 10 septembre 2020, 9h, jusqu'au dimanche 13 septembre 2020, 16h30
8055	Ville de Lyon et l'entreprise d'Amaury Sport Organisation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'arrivée de la 14ème étape du Tour de France	la circulation des piétons sera interdite, sauf pour l'accès riverains dans les rues suivantes ainsi que sur le plus proche tronçon des voies tenantes et aboutissantes	**Quai Jules Courmont**		Le samedi 12 septembre 2020, de 7h à 19h
				Quai Jean Moulin		
			la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police sur les voies suivantes ainsi que sur le plus proche tronçon des voies tenantes et aboutissantes		sens Sud / Nord	A partir du vendredi 11 septembre 2020, 20h30, jusqu'au samedi 12 septembre 2020, 22h
				Boulevard de Balmont		Le samedi 12 septembre 2020, de 11h à 22h
				Quai André Lassagne		Le samedi 12 septembre 2020, de 9h à 22h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8055	La Ville de Lyon et l'entreprise d'Amaury Sport Organisation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'arrivée de la 14ème étape du Tour de France	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police sur les voies suivantes ainsi que sur le plus proche tronçon des voies tenantes et aboutissantes	**Pont Lafayette**		A partir du vendredi 11 septembre 2020, 20h30, jusqu'au samedi 12 septembre 2020, 22h
				Quai Jules Courmont	sens Sud / Nord	
				Quai Jean Moulin	sens Nord / Sud	Le samedi 12 septembre 2020, de 0h à 22h
				Place des Cordeliers	entre la rue Claudia et le quai Jean Moulin	A partir du vendredi 11 septembre 2020, 20h30, jusqu'au samedi 12 septembre 2020, 22h
				Quai Jules Courmont	sens Nord / Sud	Le samedi 12 septembre 2020, de 0h à 22h
				Avenue de Champagne		Le samedi 12 septembre 2020, de 11h à 22h
				Boulevard de la Duchère		
				Cours d'Herbouville		Le samedi 12 septembre 2020, de 9h à 22h
				Pont Georges Clemenceau		Le samedi 12 septembre 2020, de 11h à 22h
				Pont Wilson		A partir du vendredi 11 septembre 2020, 20h30, jusqu'au samedi 12 septembre 2020, 22h
				Avenue de Birmingham		Le samedi 12 septembre 2020, de 11h à 22h
				Tunnel routier de la Croix Rousse		
				Boulevard des Canuts		
				Montée des Esses		
				Boulevard de la Croix Rousse		
				Rue Jacques Louis Hénon		
				Rue Philippe de Lassalle		
				Avenue du Vingt Cinquième Rts		
				Avenue de Lanessan		
				Place Valmy		
				Rue de Bourgogne		
				Rue Marietton	partie comprise entre la place Valmy et le pont Clémenceau	
				Montée de la Boucle		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8056	Ville de Lyon et l'entreprise d'Amaury Sport Organisation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du départ de la 15ème étape du Tour de France	la circulation des piétons sera interdite à la diligence des services de Police sur les voies suivantes ainsi que le plus proche tronçon des voies tenantes et aboutissantes	**Avenue Jean Jaurès**	au Sud de l'avenue Tony Garnier	Le dimanche 13 septembre 2020, de 7h à 13h
				Allée Pierre de Coubertin	au Sud de la rue du Vercors	
				Rue Jean Pierre Chevrot		
				Avenue Tony Garnier	entre la rue du Vercors et l'avenue Jean Jaurès	
			la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police sur les voies suivantes ainsi que sur le plus proche tronçon des voies tenantes et aboutissantes	**Avenue Jean Mermoz**	de l'avenue Berthelot à Bron	Le dimanche 13 septembre 2020, de 9h à 16h
				Avenue Berthelot		
			la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police sur les voies suivantes	**Allée Pierre de Coubertin**	au Sud de la rue du Vercors	A partir du samedi 12 septembre 2020, 16h, jusqu'au dimanche 13 septembre 2020, 16h
				Rue Jean Pierre Chevrot		
				Avenue Jean Jaurès	au Sud de l'avenue Tony Garnier	
			la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police sur les voies suivantes ainsi que sur le plus proche tronçon des voies tenantes et aboutissantes	**Avenue Leclerc**	chaussée Ouest, sens Sud / Nord	Le dimanche 13 septembre 2020, de 8h à 16h
				Avenue Tony Garnier	partie comprise entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Debourg	
8057	Entreprise Rac Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Petite rue de Monplaisir**	côté impair sur 20 m entre le n° 3 et le n° 3 rue Edouard Rochet	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au dimanche 4 octobre 2020
8058	Ville de Lyon - Direction générale de la sécurité et de la prévention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Claude Boyer**	côté pair, sur 20 m au droit du n° 6	Le lundi 7 septembre 2020, de 9h à 17h
8059	Entreprise Gantelet Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'ouvrages d'arts	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Quai André Lassagne**	dans les deux sens de circulation, sur 150 m entre la place Chazette et la rue de Provence, la circulation sera réduite d'une voie par tronçons successifs	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 8h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
8060	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoir	la circulation des piétons sera interdite	**Place Sathonay**		A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
			l'accès et le stationnement seront autorisés			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8061	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	**Rue Garibaldi**	partie comprise entre la rue Tronchet et le cours Vitton	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
8062	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie (trottoir)	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Duquesne**	sens Ouest/Est, entre le n° 22 et la rue de Créqui	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au samedi 19 septembre 2020, de 8h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair (Sud) entre le n°22 et la rue de Créqui	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au samedi 19 septembre 2020
8063	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Pillement**	des deux côtés de la chaussée entre la rue Pernon et le fond de l'impasse	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 décembre 2020
8064	Entreprise Lyde Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Cuvier**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 13 (hors terrasses de restaurations)	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 17 septembre 2020
8065	Entreprise Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement du parking Saint-Antoine	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à 2 voies	**Quai Saint-Antoine**	entre la place d'Albon et la rue Grenette	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 31 décembre 2020
8066	Métropole de Lyon - Service de la voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Ronde**	au droit du n° 49	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au samedi 12 septembre 2020
				Rue Combet Descombes	côté Ouest au Sud de la rue Sainte-Anne de Baraban	
					côté Est au Sud de la rue Sainte- Anne de Baraban	
8067	Entreprise Soriev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Lacassagne**	sur 15 m au droit du n° 34	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8068	Entreprise Cholton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des piétons sera interdite	**Avenue Jean Jaurès**	trottoir Ouest sur 40 m au Nord du n° 198	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
			la circulation des véhicules autorisés sera interrompue dans les 2 sens de circulation sur les bandes cyclables		sur 30 m de part et d'autre sur la rue Chateaubriand	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée sur 10 m de part et d'autre du n° 198	
				Rue Chateaubriand	des deux côtés de la chaussée sur 10 m à l'Est de l'avenue Jean Jaurès	
8069	Entreprise Sarl Egba	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Saint-Antoine**	sur 10 m au droit du n° 34	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 7 octobre 2020
8070	Entreprise Fethi Bati Tendances	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Bellecour**	sur 5 m, au droit du n° 33	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 7 octobre 2020
8071	Entreprise Sgc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Avenue Lacassagne**	côté pair sur 50 m au Nord de la rue Kimmerling	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
8072	Entreprise Lachana	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Pensionnat**	côté impair sur 30 m au droit du n° 73	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 1 septembre 2021
8073	Entreprise Alain Leny	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Smith**	sur 22 m face au n° 41	A partir du vendredi 18 septembre 2020 jusqu'au dimanche 18 octobre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8074	Entreprise Rhône et Saône Investissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Mail**	sur 15 m au droit de l'accès du n° 33	Les mercredi 9 septembre 2020 et mardi 31 août 2021, de 7h à 17h
8075	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	entre le n° 74 et la rue Paul Bert et le bâtiment de France 3 télévision	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
				Rue Paul Bert	sur 50 m de part et d'autre du boulevard Vivier Merle	
8076	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	entre la rue Servient et la rue de Bonnel	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
8077	Entreprise Hydrogéotechnique Sud-Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la mise en place d'un périmètre de sécurité par le demandeur sera autorisée	**Avenue du Point du Jour**	sur l'ensemble du parking situé derrière l'arrêt de bus « Luzy »	A partir du lundi 7 septembre 2020, 7h, jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur l'ensemble du parking situé au droit du n°55 (derrière l'arrêt de bus « Luzy »)	
8078	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une borne incendie sur trottoir	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Allée Pierre de Coubertin**	au niveau du débouché sur la rue Alexander Fleming	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée entre la rue du Vercors et la rue Alexander Fleming	
8079	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de RTE	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue du Gazomètre**	entre la rue des Rancy et la rue Villeroy	Le mardi 22 septembre 2020, de 7h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			Le mardi 22 septembre 2020
8080	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	entre la rue Paul Bert et le bâtiment de France 3	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8081	Entreprise Gantelet-Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un ouvrage d'art	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Quai André Lassagne**	sens Nord-Sud au droit du pont Maréchal de Lattre de Tassigny	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, de 8h30 à 16h30
			la mise en place d'un périmètre de sécurité sera autorisée		sens Nord-Sud, sur 30 m voie de gauche, au droit du pont Maréchal de Lattre de Tassigny	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		sens Nord-Sud sur 50 m au Nord du pont Maréchal de Lattre de Tassigny	
8082	Entreprise Colas Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Dunoir**	des deux côtés sur 20 m à l'Est de la rue Pierre Corneille	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	**Rue Pierre Corneille**	côté impair sur 30 m de part et d'autre de la rue Dunoir	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Dunoir**	des deux côtés sur 20 m à l'Est de la rue Pierre Corneille	
				Rue Pierre Corneille	côté impair sur 30 m de part et d'autre de la rue Dunoir	
8083	Entreprise Zinguerie du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Dauphiné**	sur 5 m au droit du n° 32	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mardi 13 octobre 2020
8084	Entreprise Tisseo Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement fibres optiques à l'aide d'une nacelle élévatrice pour le compte de Bouygues Télécom	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Professeur Joseph Nicolas**	trottoir Nord au droit du n° 46	Le mardi 22 septembre 2020, de 8h à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 46	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair au droit du n° 46	
8085	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'un réseau d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Allée Pierre de Coubertin**	sur le carrefour avec la rue du Vercors	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		sur 30 m de part et d'autre de la rue du Vercors	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée sur 30 m de part et d'autre de la rue du Vercors	
8086	Entreprise Ballada	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Alouettes**	côté impair sur 5 m au droit du n° 7	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au lundi 21 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8087	Entreprise Altimaitre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sécurité de façade	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Montesquieu**	côté impair sur 10 m au droit du n° 25	Le lundi 14 septembre 2020
			le stationnement d'un véhicule de chantier de la société Altimaitre sera autorisé			
8088	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Delandine**	trottoir impair, sur 40 m en face du n° 16	Le jeudi 1 octobre 2020, de 8h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Marc Antoine Petit et le cours Suchet	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 40 m au droit du n° 16	Le jeudi 1 octobre 2020
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la rue Marc Antoine Petit	Le jeudi 1 octobre 2020, de 8h à 16h
8089	Mairie du 7ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum des associations	des animations seront autorisées	**Place d'Armes**		Le dimanche 6 septembre 2020, de 10h à 18h
			des installations seront autorisées			A partir du samedi 5 septembre 2020, 20h30, jusqu'au dimanche 6 septembre 2020, 23h
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques du demandeur seront autorisés			Le dimanche 6 septembre 2020, de 18h à 23h
						A partir du samedi 5 septembre 2020, 18h, jusqu'au dimanche 6 septembre 2020, 0h
8090	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Ferrandière**	sur 10 m au droit du n° 7	Le jeudi 10 septembre 2020, de 8h à 17h
8091	Entreprise Guiraud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Cuire**	sur 10 m en face de l'immeuble situé au n° 10	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au lundi 8 mars 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8092	Entreprise Asf Toitures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Dumenge**	sur 5 m au droit de l'immeuble situé au n° 23	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020
8093	Entreprise Grenaillage 42	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Docteur Gailleton**	sur 20 m au droit du n° 16	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au lundi 21 septembre 2020
8094	Entreprise Porhtfeuille	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Rallye Pédestre dans le cadre de la semaine d'accueil des élèves de l'école vétérinaire de Lyon	des installations seront autorisées	**Place Saint-Jean**		Le mercredi 9 septembre 2020, de 12h30 à 19h
				Place des Jacobins		
				Quai des Célestins	sur la promenade en face du n° 9	
				Place Maréchal Lyautey		
8095	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	**Place d'Ainay**	entre la rue Vaubecour et la rue de l'Abbaye d'Ainay	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 9h à 16h
				Rue Bourgelat	entre la rue Vaubecour et la place Ampère	
8096	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Paul Bert**	sur 30 m au droit du n° 3 (desserte accès pompiers)	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020
8097	Etablissement La Bouteille	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Saint-Cyr**	au droit du n° 10, sur une longueur de 6 mètres	A partir du vendredi 4 septembre 2020 jusqu'au samedi 31 octobre 2020
8098	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des piétons sera interdite	**Cours Richard Vitton**	entre le boulevard Pinel et la rue Ferdinand Buisson	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés sur 60 m au droit du n° 92	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8099	Entreprise Agence Allison + Partners	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'événement Training in République	des animations sportives seront autorisées du lundi au vendredi	**Rue Président Carnot**	au droit du n° 3	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 18h15 à 19h30
				Place de la République	Nord	
			des animations sportives seront autorisées les jeudis et vendredis	**Rue Président Carnot**	au droit du n° 3	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 12h15 à 13h30
				Place de la République	Nord	
			des animations sportives seront autorisées les samedis	**Rue Président Carnot**	au droit du n° 3	A partir du jeudi 10 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020, de 10h15 à 11h30
				Place de la République	Nord	
8100	Association Balises	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une campagne de communication	des installations ainsi que l'accès et le stationnement du camping-car de l'association seront autorisés	**Rue Professeur Rollet**	au droit du n° 6	Le jeudi 10 septembre 2020, de 10h à 17h
8101	Ville de Lyon - Direction des évènements et de l'animation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'arrivée de la 14ème étape du Tour de France	la circulation des véhicules sera interrompue pendant une durée de 10 minutes	**Quai Jules Courmont**	à hauteur de la rue Jussieu	Les mardi 8 septembre 2020 et lundi 14 septembre 2020, de 10h à 11h
			le stationnement de véhicules de télécommunication Orange sera autorisé	**Rue Joseph Serlin**	le long de l'Hôtel de Ville	A partir du vendredi 11 septembre 2020, 6h, jusqu'au dimanche 13 septembre 2020, 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Jules Courmont**	parking situé sur le terre plein central, travée Ouest, partie comprise entre la rue Jussieu et le n° 8	Les mardi 8 septembre 2020 et lundi 14 septembre 2020, de 6h à 18h
				Rue de Jussieu	côté pair, partie comprise entre la rue Grolée et le quai Jules Courmont	
			l'installation de passage de câble et de 2 massifs en béton sera autorisée	**Quai Jules Courmont**		A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au lundi 14 septembre 2020
				Rue de Jussieu		
			un accès à des véhicules techniques et à un monte-meuble sera autorisé	**Place des Terreaux**	côté Est	Les jeudi 10 septembre 2020 et lundi 14 septembre 2020, de 7h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8102	Ville de Lyon et l'entreprise Amaury Sport Organisation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du départ de la 15ème étape du Tour de France	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Allée Pierre de Coubertin**	sur le parking situé en face du stade de Gerland	A partir du vendredi 11 septembre 2020, 20h, jusqu'au dimanche 13 septembre 2020, 20h
				Rue Jean Pierre Chevrot	sur le parking situé entre l'avenue Tony Garnier, la rue Jean Pierre Chevrot, l'allée Pierre de Coubertin et la rue du Vercors	A partir du mardi 8 septembre 2020, 6h, jusqu'au dimanche 13 septembre 2020, 20h
				Avenue Jean Jaurès	sur le parking situé au Sud de l'allée Pierre de Coubertin	A partir du mercredi 9 septembre 2020, 20h, jusqu'au dimanche 13 septembre 2020, 20h
8103	Entreprise Décorer Moderniser Réaliser	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Puvis de Chavannes**	côté Sud, sur 6 m emplacement de desserte à l'Est de l'avenue Maréchal Foch	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au lundi 21 septembre 2020
8104	Entreprise Tecmobat Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Terme**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n°4	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 17 septembre 2020
8105	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Saint-Isidore**	entre le n° 33 et le n° 43	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8106	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue du Bocage**	entre la rue Paul Cazeneuve et la rue Joseph Chapelle	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Paul Cazeneuve et le n° 13	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP		au débouché sur la rue Paul Cazeneuve	
8107	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Bellecombe**	entre la rue Riboud et la rue d'Aubigny	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8108	Entreprise Tmf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre de stocker des barrières pour le Tour de France	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Victor Schœlcher**	dans le parking situé le long du boulevard Balmont, sur les 14 premiers emplacements situés côté terrain de tennis à l'Ouest de la rue Victor Schœlcher	A partir du jeudi 10 septembre 2020, 6h, jusqu'au mardi 15 septembre 2020, 0h
8109	Ecole nationale supérieure des beaux-arts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'assemblée générale des enseignants	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Quai Saint-Vincent**	du n° 8 jusqu'à la rue de la Muette	Les lundi 21 septembre 2020 et mardi 22 septembre 2020
8110	Entreprise Champagne Façades	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Maryse Bastié**	côté impair sur 7 m au droit du n° 13	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 7 octobre 2020
8111	Entreprise de production 247 Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	la circulation des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	**Rue Professeur Patel**	entre la rue de la Chapelle et le n° 41	Le mardi 15 septembre 2020, de 9h à 19h
					entre le n° 29 et le n° 41	Le mercredi 16 septembre 2020, de 10h à 18h30
						Le mardi 15 septembre 2020, de 9h à 19h
					entre la rue de la Chapelle et le n° 41	Le mercredi 16 septembre 2020, de 10h à 18h30
			la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes		entre le n° 29 et le n° 41	Le mercredi 16 septembre 2020, de 9h à 12h
					entre la rue de la Chapelle et le n° 41	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés sur la partie comprise entre la rue de la Chapelle et le n° 41 à l'exception des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite	A partir du lundi 14 septembre 2020, 20h, jusqu'au mercredi 16 septembre 2020, 21h
				Rue de la Chapelle		
8112	Entreprise de production 247 Films	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un long-métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Cardinal Gerlier**	des deux côtés, sur la partie comprise entre la rue Henri Le Chatelier et la rue Pauline-Marie Jaricot à l'exception des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite et aux autocars	A partir du mercredi 16 septembre 2020, 20h, jusqu'au jeudi 17 septembre 2020, 0h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8113	Entreprise de production Bachibouzouk	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une web série	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Dugas Montbel**	côté Sud, sur la partie comprise entre le cours Charlemagne et la rue Gilibert	Le mercredi 16 septembre 2020, de 7h à 14h
				Rue Sala	côté Sud sur la partie comprise entre la rue de la Charité et le n° 58	A partir du mardi 15 septembre 2020, 22h, jusqu'au mercredi 16 septembre 2020, 21h
8114	Entreprise Quadriplay Communication Mobile	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération promotionnelle Pasquier Bretzel	des animations seront autorisées	**Place Carnot**		Les mardi 15 septembre 2020 et mercredi 16 septembre 2020, de 10h à 19h
			des installations ainsi que l'accès et le stationnement d'un camion frigo seront autorisés			Les mardi 15 septembre 2020 et mercredi 16 septembre 2020, de 9h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		chaussée Ouest, côté Est sur les 3 premiers emplacements en épi situés au Sud de la rue du Général Plessier	Les mardi 15 septembre 2020 et mercredi 16 septembre 2020, de 8h à 20h
8115	Entreprise Htpce	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de détagage pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Raulin**	côté impair sur 20 m au droit du n° 7	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, de 7h à 18h
8116	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Jean Larrivé**	entre la rue Chaponnay et la rue Aimé Collomb	Le mercredi 9 septembre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au droit du n° 20	Le mercredi 9 septembre 2020
					des deux côtés sur 30 m au droit du n° 20	
8117	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	**Rue de Cuire**	entre la rue Rosset et l'emprise de chantier	Le mercredi 9 septembre 2020, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre la rue Calas et la rue Rosset	
8118	Institut Lumière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue du Premier Film**	entre la rue Docteur Armand Gélibert et la Place Ambroise Courtois	Le samedi 17 octobre 2020, de 12h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8119	Institut Lumière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du festival Lumière 2020	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Professeur Paul Sisley**	côté Ouest sur 30 mètres en face du n° 55	A partir du jeudi 1 octobre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020
					côté Est sur 10 mètres de part et d'autre du n° 55	A partir du lundi 19 octobre 2020 jusqu'au vendredi 23 octobre 2020
				Cours Albert Thomas	côté Sud, sur 70 mètres à l'Ouest de la contre-allée Ouest de la place Ambroise Courtois	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 23 octobre 2020
				Rue Docteur Rebatel	côté Est, sur 4 emplacements en épi consécutifs au Nord du cours Albert Thomas	A partir du lundi 19 octobre 2020 jusqu'au vendredi 23 octobre 2020
				Rue Docteur Rebatel	côté Ouest, sur 20 mètres au Nord du cours Albert Thomas	
				Rue Professeur Paul Sisley	côté Est sur 10 mètres de part et d'autre du n° 55	A partir du jeudi 1 octobre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020
				Rue Docteur Rebatel	côté Est, sur 4 emplacements en épi consécutifs au Nord du cours Albert Thomas	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
				Rue du Premier Film	sur le parking attenant au Hangar de l'Institut Lumière	A partir du lundi 5 octobre 2020 jusqu'au vendredi 23 octobre 2020
				Rue Docteur Rebatel	côté Ouest, sur 20 mètres au Nord du cours Albert Thomas	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
				Place Ambroise Courtois	contre-allée Ouest, côté Ouest, sur 30 mètres au Nord de la rue du Premier Film	A partir du mardi 15 septembre 2020 jusqu'au dimanche 11 octobre 2020
				Rue Professeur Paul Sisley	côté Ouest sur 30 mètres en face du n° 55	A partir du lundi 19 octobre 2020 jusqu'au vendredi 23 octobre 2020
				Place Ambroise Courtois	contre-allée Ouest, côté Ouest, sur 30 mètres au Nord de la rue du Premier Film	A partir du lundi 19 octobre 2020 jusqu'au vendredi 30 octobre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8119	Institut Lumière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du festival Lumière 2020	l'installation de 4 poteaux bois embase buse béton sera autorisée sur les trottoirs	**Rue Docteur Rebatel**	côté Ouest, à l'angle du cours Albert Thomas	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au vendredi 23 octobre 2020
					côté Est, à l'angle du cours Albert Thomas	
				Cours Albert Thomas	côté Nord, en face du jardin Lumière	
					côté Sud, le long du jardin Lumière	
8120	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux tests sur réseau d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	**Quai du Commerce**	entre la rue Antonin Laborde et la rue du Four à Chaux	Le mercredi 7 octobre 2020, de 9h à 16h
			la piste cyclable sera interrompue		sens Nord/Sud, entre la rue Antonin Laborde et la rue du Four à Chaux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		entre la rue Antonin Laborde et la rue du Four à Chaux	
8121	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement réseau gaz pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules autorisés sur les pistes cyclables se fera sur la voie de circulation générale	**Avenue des Frères Lumière**	sur pistes cyclables sens Est/Ouest et Ouest/Est, entre la rue Louis Jouvet et la petite rue de Monplaisir	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au jeudi 8 octobre 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Louis Jouvet et la petite rue de Monplaisir	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté pair, entre la rue Louis Jouvet et la petite rue de Monplaisir	
8122	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de l'Ancienne Préfecture**	sur 30 m, sur la zone de livraison entre le n° 1 et le n° 3	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mardi 15 septembre 2020
8123	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	**Quai Paul Sédallian**	sur 40 m au droit du n° 1	A partir du lundi 14 septembre 2020, 7h, jusqu'au vendredi 2 octobre 2020, 16h30
					parking côté Saône sur 40 m au Sud du pont de l'Ile Barbe	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		sur 40 m au droit du n° 1	
					parking côté Saône sur 40 m au Sud du pont de l'Ile Barbe	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		sur 40 m au droit du n° 1	
					parking côté Saône sur 40 m au Sud du Pont de l'Ile Barbe	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8124	Entreprise Chieze jardins espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Rancy**	sur 10 m, au droit du n° 41	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mercredi 14 octobre 2020
8125	Entreprise Sept Vaulx	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	l'accès et le stationnement sera autorisé	**Rue Dussaussoy**	sur 9 m en face de l'immeuble situé au n° 21	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020
8126	Entreprise Ballada	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Gabriel Péri**	côté impair, sur 5 m au droit du n° 7	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mercredi 14 octobre 2020
8127	Entreprise Bergues Frères Plomberie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Godefroy**	sur 18 m, au droit de l'immeuble situé au n° 8	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au lundi 14 décembre 2020
8128	Entreprise Solyev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Saint-Antoine**	sur 20 m, au droit du n° 13	A partir du mardi 15 septembre 2020 jusqu'au mercredi 16 septembre 2020
8129	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules sera interdite	**Cours Richard Vitton**	entre le boulevard Pinel et la rue Ferdinand Buisson	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés sur 60 m au droit du n° 92	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
8130	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Montée Justin Godart**	sur 8 m, au droit de l'immeuble situé au n° 16	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au jeudi 8 octobre 2020
8131	Entreprise Axima	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux au profit de la Serl	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Denise Joussot**	entre la rue Hélène Besthaud et la rue Roger Fenech	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020, de 7h30 à 17h
8132	Entreprise Sols Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Boulevard Marius Vivier Merle**	entre la rue Servient et la rue de Bonnel	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au jeudi 30 septembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8133	Entreprise Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de nettoyage de tags	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	**Rue Terme**	sur la zone de livraison située au droit du n° 12	Les mercredi 9 septembre 2020 et jeudi 10 septembre 2020, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 15 m sur la zone de livraison située au droit du n° 12	
8134	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Lac**	sur 10 m, au droit du n° 41	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
8135	Entreprise Atelier Avril et Fils	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Crimée**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 9	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au jeudi 24 septembre 2020
8136	Entreprise Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de nettoyage de tags	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Montée Saint-Sébastien**	côté Ouest entre le n° 7 et la place Colbert	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au jeudi 10 septembre 2020, de 7h30 à 16h
8137	Entreprise Eco Hab	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'évacuation de matériaux amianté à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue de la Villette**	au droit de la façade du bâtiment portant le n° 27	Le mercredi 9 septembre 2020
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
8138	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	**Cours Charlemagne**	sens Sud/Nord, sur la piste cyclable sur 30 m au Nord du quai Antoine Riboud	A partir du jeudi 10 septembre 2020, 21h, jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, 6h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Nord/Sud, et la rue Casimir Périer et le quai Antoine Riboud	Le vendredi 11 septembre 2020, de 1h à 4h
					sens Sud/Nord, sur 30 m au Nord du quai Antoine Riboud	A partir du jeudi 10 septembre 2020, 21h, jusqu'au vendredi 11 septembre 2020, 6h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au Nord du quai Antoine Riboud	
8139	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du service hydrants de la Métropole	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Vaubecour**	sur 40 m, au droit du n° 18	A partir du vendredi 11 septembre 2020 jusqu'au mardi 22 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8140	Entreprise Essence Ciel Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue du Dauphiné**	sur le parking situé au Nord de l'immeuble du 7 bis et 9 cours Albert Thomas	Le mercredi 16 septembre 2020, de 6h à 18h
8141	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Servient**	sur 30 m, au droit du n° 47	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
8142	Entreprise Spie Citynetworks	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réseau d'éclairage urbain	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	**Rue Lalande**	des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre le n° 3 et 21	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8143	Entreprise Colas Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Rabelais**	entre le n° 26 et la rue Pierre Corneille (sauf pour les véhicules de pompiers)	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 2 octobre 2020
				Rue Pierre Corneille	entre le n° 47 et le n° 88 (sauf pour les véhicules de pompiers)	
			la circulation sera interdite sur la piste cyclable		sens Sud/Nord, entre la rue de Bonnel et le cours Lafayette	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Rabelais**	des deux côtés, entre le n° 26 et la rue Pierre Corneille (sauf pour les véhicules de pompiers)	
				Rue Pierre Corneille	des deux côtés, entre le n° 47 et le n° 88 (sauf pour les véhicules de pompiers)	
8144	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	l'accès et le stationnement sera autorisé	**Place Maréchal Lyautey**		A partir du vendredi 11 septembre 2020 jusqu'au vendredi 18 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8145	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue Vendôme**	sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 70	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8146	Entreprises Guintoli / Carrion Tp / Gteos et Signature	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie (urbanisme tactique)	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Boulevard des Belges**	couloir de bus Ouest, sens Nord/Sud, sur 50 m de part et d'autre du cours Vitton	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020, de 7h à 17h
				Cours Vitton	entre le boulevard des Belges et la rue Professeur Weill	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	**Boulevard des Belges**	dans les deux sens de circulation entre la rue de Sèze et la rue Tronchet	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Vitton**	des deux côtés de la chaussée entre le boulevard des Belges et la rue Professeur Weill	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020
8147	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera interdite	**Rue Ney**	entre la rue Robert et la rue Fournet	Le jeudi 10 septembre 2020, de 8h à 17h
8148	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	**Rue Philippe de Lassalle**	des deux côtés de la chaussée au droit du n° 80, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au jeudi 24 septembre 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		des deux côtés de la chaussée au droit du n° 80, en dehors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée au droit du n° 80	
8149	Entreprise Numérobis Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place de la Croix Rousse**	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 1	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au mardi 22 septembre 2020

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8150	Entreprise Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de quai bus et de piste cyclable	la circulation des piétons sera maintenue au droit de la fouille	**Boulevard Pinel**	trottoir Ouest entre l'avenue Général Frère et la rue Professeur Marcel Dargent	A partir du jeudi 10 septembre 2020, 7h, jusqu'au vendredi 16 octobre 2020, 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Nord/Sud entre l'avenue Général Frère et la rue Professeur Marcel Dargent	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté pair entre l'avenue Général Frère et la rue Professeur Marcel Dargent	
8151	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Moncey**	sur 15 m au droit du n° 131 « Pepperoni Restaurant »	A partir du samedi 10 octobre 2020, 14h, jusqu'au mercredi 11 novembre 2020, 3h30
8152	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz pour le compte de GRDF	la circulation des piétons sera interdite (la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Snctp	**Rue Saint-Pierre de Vaise**	trottoir Sud au droit du n° 1	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules autorisés sur la piste cyclable sera interdite (les usagers empruntant la piste cyclable seront autorisés à circuler sur la voie de circulation générale)		piste cyclable Ouest vers Est au droit du n° 1	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 1	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair au droit du n° 1	
8153	Association des commerçants Saxe - Saint Pothin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la braderie Les 4 jours d'été de l'avenue de Saxe	un déballage des commerçants sédentaires sera autorisé sur les trottoirs	**Avenue Maréchal de Saxe**	des deux côtés, sur la partie comprise entre le cours Franklin Roosevelt et le n° 40	A partir du mercredi 16 septembre 2020 jusqu'au samedi 19 septembre 2020, de 9h à 19h30
8154	Entreprise Les maisons Alain Métral	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Omer Louis**	sur 10 m, au droit du n° 14	A partir du mercredi 9 septembre 2020 jusqu'au mercredi 6 janvier 2021
8155	Association Crepi Lyon-Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournoi de pétanque	des installations seront autorisées	**Place des Docks**		Le vendredi 18 septembre 2020, de 13h à 18h
			un tournoi de pétanque sera autorisé			Le vendredi 18 septembre 2020, de 14h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8156	Association club canoë kayak Lyon Oullins Mulatière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la manifestation sportive Lyon Kayak	des installations seront autorisées	**Place de la Capitainerie**		A partir du samedi 19 septembre 2020, 8h, jusqu'au mardi 22 septembre 2020, 0h
				Quai Jaÿr	sur les Rives de la Saône	
			l'accès et le stationnement de camions seront autorisés	**Quai François Barthélémy Arlès Dufour**		A partir du samedi 19 septembre 2020, 8h, jusqu'au lundi 21 septembre 2020, 19h
				Cours Charlemagne	sur le trottoir, côté Ouest, entre le quai Antoine Riboud et le quai François Barthélémy Arlès Dufour	
			l'accès et le stationnement de véhicules techniques seront autorisés pendant les opérations de manutention	**Allée André Mure**		A partir du vendredi 18 septembre 2020, 8h, jusqu'au mardi 22 septembre 2020, 0h
			l'accès et le stationnement de véhicules techniques seront autorisés pendant les opérations de manutention	**Quai Jaÿr**	sur les Rives de la Saône	
				Quai Antoine Riboud		
				Rue Casimir Périer		
				Quai François Barthélémy Arlès Dufour		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Charlemagne**	côté pair, entre la rue Casimir Périer et le quai Antoine Riboud à l'exception des emplacements réservés aux véhicules Bluely	A partir du samedi 19 septembre 2020, 8h, jusqu'au dimanche 20 septembre 2020, 19h
8157	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage (la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Se Levage)	**Rue Raulin**	trottoir Est, entre le n° 67 et la rue Raoul Servant	Le mardi 15 septembre 2020, de 9h à 16h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Etienne Rognon et la rue Raoul Servant	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le n° 67 et la rue Raoul Servant	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		entre la rue Etienne Rognon et la rue Raoul Servant	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 67 et la rue Raoul Servant	Le mardi 15 septembre 2020, de 7h à 18h
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité STOP obligatoire		au débouché sur la rue Raoul Servant	Le mardi 15 septembre 2020, de 9h à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8158	Entreprise Esr	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de collectes solidaires Eco-Système	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Place Rouget de l'Isle**	côté Ouest, sur 10 mètres au Nord de l'avenue Lacassagne	Le samedi 19 septembre 2020, de 8h à 14h
				Rue Jean Sarrazin	sur 2 emplacements en bataille, au droit du n° 8	
			l'installation d'un barnum 3x3 sera autorisée		sur le trottoir en face du n° 8	Le samedi 19 septembre 2020, de 8h30 à 14h
				Place Rouget de l'Isle		
8159	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	**Rue des Remparts d'Ainay**	sur 60 m, au droit du n° 50	A partir du lundi 28 septembre 2020 jusqu'au vendredi 9 octobre 2020
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 60 m au droit du n° 50	
8160	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	**Rue Audibert et Lavirotte**	trottoir Ouest entre le boulevard des Etats-Unis et la rue Pierre Delore	A partir du lundi 7 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le boulevard des Etats-Unis et la rue Pierre Delore	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Professeur Kleinclausz**	des deux côtés de la chaussée sur 40 m au Sud de la rue Audibert et Lavirotte	
				Rue Pierre Delore	des deux côtés de la chaussée sur 40 m de part et d'autre du carrefour de la rue Audibert et Lavirotte	
				Rue Audibert et Lavirotte	des deux côtés de la chaussée entre le n° 28 et le boulevard des Etats-Unis	
8161	Entreprise Cogepa Dm Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Duguesclin**	côté impair sur 10 m au droit du n° 309	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au mercredi 7 octobre 2020
8162	Entreprise S2Atp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement sur réseau télécom	la circulation des piétons sera maintenue au droit de la fouille	**Rue Challemel Lacour**	trottoir Sud dans le carrefour avec la rue Saint-Jean de Dieu	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au lundi 14 septembre 2020, de 7h à 17h
				Rue Saint-Jean de Dieu	trottoir Ouest dans le carrefour avec la rue Challemel Lacour	
			le stationnement d'un véhicule de chantier de la société S2Atp sera autorisé	**Rue Challemel Lacour**	trottoir Sud dans le carrefour avec la rue Saint-Jean de Dieu	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8163	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue des Alouettes**	côté impair sur 10 m au droit du n° 17	Le mercredi 16 septembre 2020, de 8h à 17h
8164	Entreprise Msra Multi Services Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Bellecombe**	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 73	A partir du mardi 15 septembre 2020 jusqu'au mercredi 16 septembre 2020, de 7h à 19h
8165	Tribunal de Grande Instance de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'audience solennelle d'installation des nouveaux magistrats	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Créqui**	côté Est, entre la rue Servient et la rue de Bonnel	Le vendredi 25 septembre 2020, de 8h à 17h
8166	Entreprise Msra Multi Services Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Bellecombe**	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 73	A partir du mardi 15 septembre 2020 jusqu'au mercredi 16 septembre 2020, de 7h à 19h
8167	Entreprise Citinéa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Belfort**	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 4 bis	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au dimanche 4 octobre 2020
8168	Entreprise Slpib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue de Sèze**	sur 4 m, au droit de l'immeuble situé au n° 45	A partir du lundi 21 septembre 2020 jusqu'au lundi 5 octobre 2020
8169	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Rue Antoine Charial**	sur 60 m au droit du n° 116	A partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020
8170	Entreprise Mr John Mintz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	**Cours Lafayette**	sur 15 m au droit du n° 26	A partir du mardi 8 septembre 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020

Registre de l'année 2020

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture.

Délégation générale aux ressources humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
M'bika Mabiala	Virginie	Adjoint technique	Stagiaire	07/08/2019	Enfance	Arrêté rectificatif
Yameogo	Fanny	Attaché	Titulaire	23/03/2020	Education	Arrêté rectificatif
Berlioz	Cédric-Olivier	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	14/08/2020	Bibliothèque municipale	Complément temps d'activité
Caelles	Alexandre	Assistant de conservation	Contractuel	01/08/2020	Bibliothèque municipale	Complément temps d'activité
Montel	Joséphine Lise	Assistant de conservation	Contractuel	01/09/2020	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Viollet	Marie-Juliette	Assistant de conservation	Contractuel	06/09/20	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Wadoux-Girard	Matthieu	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	01/09/2020	Bibliothèque municipale	Complément temps partiel
Chaine	Johanna	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Da Cunha	Isabelle	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Delaigue	Céline	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Revillot	Alexia	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Gaillard	Hélène	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Piredda	Giovanni	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Bard	Julia	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Barre	Charline	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Berthou	Alizée	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
De Regnauld de la Soudier	Lucile	Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Gharbi	Samira	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Hauswirth	Justine	Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Leglene	Sylvie	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Ngo Nlend	Mariette	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Valentin	Nathalie	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement titulaire complément temps partiel
Zerigat	Farah	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement complément temps partiel
Ruiz	Angélique	Auxiliaire de puériculture	Stagiaire	01/08/2020	Enfance	Contrat recrutement
Hanchi	Hager	Adjoint administratif	Stagiaire	01/09/2020	Mairie du 9ème arrondissement	Nomination stagiaire
Lacroix	Jessica	Adjoint technique	Stagiaire	01/09/2020	Police municipale	Nomination stagiaire
Ly	Maimouna	Adjoint technique	Stagiaire	01/08/2020	Enfance	Nomination stagiaire
Delahougue	Emilie Marie - Joëlle	Adjoint technique	Stagiaire	01/09/2020	Education	Nomination stagiaire
Gourbil	Johannès	Adjoint technique	Stagiaire	01/09/2020	Gestion travaux et bâtiments	Nomination stagiaire
Halbout	Houda	Adjoint technique	Stagiaire	01/09/2020	Education	Nomination stagiaire

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Quintero Suarez	Andréa	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles	Stagiaire	01/09/2020	Education	Nomination stagiaire
Basset	Stéphanie	Attaché principal	Titulaire	26/08/2020	Secrétariat général Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Recrutement par mutation
Dufour	Eloic	Gardien brigadier	Titulaire	01/09/2020	Police municipale	Recrutement par mutation
Chandezon	Séverine	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement par mutation
Cojocaru-Menasche	Jeanne-Marie	Rédacteur	Titulaire	17/08/2020	Administration des personnels	Recrutement par voie de mutation
Anaya Rodriguez	Elsa	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/01/2020	Education	Recrutement remplaçant
Da Silva Pires	Angélique	Adjoint technique	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement remplaçant
Grange Helali	Pauline	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Contractuel	24/08/2020	Enfance	Recrutement remplaçant
Mahdjoub	Aziz	Adjoint administratif	Contractuel	24/08/2020	Finances	Recrutement remplaçant
Minghi Chavez	Daniela	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	Titulaire	01/04/2020	Education	Recrutement remplaçant
Barral	Nathalie	Adjoint administratif	Contractuel	01/08/2020	Police municipale	Recrutement remplaçant
Comminsoli	Karine Catharina	Adjoint administratif	Contractuel	01/07/2020	Mairie du 3ème arrondissement	Recrutement remplaçant
Jeandot	Antoine	Adjoint administratif	Contractuel	08/07/2020	Mairie du 5ème arrondissement	Recrutement remplaçant
Konan	Camille	Adjoint administratif	Contractuel	01/07/2020	Mairie du 3ème arrondissement	Recrutement remplaçant
Maaref	Najib	Agent de médiation et de prévention	Contractuel	06/08/2020	Bibliothèque municipale	Remplacement
Juilly	Christelle	Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	Titulaire	10/08/2020	Enfance	Réintégration
Reybier	Pauline	Attaché	Titulaire	01/08/2020	Education	Réintégration
Allouche	Karine	Adjoint administratif	Stagiaire	01/09/2020	Assemblées	Nomination stagiaire catégorie c
Valles	Caroline	Adjoint administratif	Stagiaire	14/04/2020	Affaires Juridiques	Nomination stagiaire catégorie c
Pittet	Stéphanie Eliane	Infirmier en soins généraux	Stagiaire	01/05/2019	Education	Arrêté rectificatif de la nomination stagiaire
Pialat	Sylvie	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles	Stagiaire	01/09/2019	Education	Arrêté rectificatif
Clément	François	Agent de maîtrise	Titulaire	01/09/2020	Sports	Maintien en détachement
Senoussi	Zachary	Chef de service de police municipale	Titulaire	01/09/2020	Police municipale	Recrutement par voie de détachement

Centre communal d'action sociale (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Rocher	Sandrine	Infirmier en soins généraux de classe normale	Titulaire	01/11/2019	CCAS	Recrutement par voie de détachement

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Conseils d'arrondissement – Avis

Réunions des Conseils d'arrondissement :

- 1er arrondissement : 16 septembre 2020 – 18 h 30
- 2e arrondissement : 16 septembre 2020 – 18 heures
- 3e arrondissement : 15 septembre 2020 – 18 h 30
- 4e arrondissement : 16 septembre 2020 – 18 h 30
- 5e arrondissement : 17 septembre 2020 – 18 h 30
- 6e arrondissement : 14 septembre 2020 – 18 h 30
- 7e arrondissement : 15 septembre 2020 – 18 h 30
- 8e arrondissement : 17 septembre 2020 – 19 heures
- 9e arrondissement : 15 septembre 2020 – 18 h 30

Direction de la commande publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 10 au 14 août 2020

DP 069 386 20 00277 T01 déposée le 12 août 2020 Transfert - Projet : Modification de façade - Surface créée : 10 m² - Terrain : 108 rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 1428 m² - Demandeur : M. et Mme Pin 47 Allée de Pruniers 01250 Saint-Just

DP 069 383 20 01443 déposée le 10 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 33 Boulevard Marius Vivier Merle Lyon 3ème Superficie du terrain : 766 m² - Demandeur : Agence Lcl 6 Place Oscar Niemeyer 94811 Villejuif - Mandataire : M. Carette Pierre

DP 069 385 20 01444 déposée le 10 août 2020 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 4 Rue de l'Aube Lyon 5ème Superficie du terrain : 674 m² - Demandeur : M. Horn Samy 4 Rue de l'Aube 69005 Lyon

DP 069 382 20 01445 déposée le 10 août 2020 - Projet : Changement de destination d'un logement en activité de services - Terrain : 77 Rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 292 m² - Demandeur : MaxaniS 176 Rue Saint-Martin des Vignes 71850 Charnay les Macon - Mandataire : Mme Dumont Anne

DP 069 385 20 01446 déposée le 10 août 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 52 Rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 255 m² - Demandeur : Sas Henri Germain 16 Rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien

DP 069 385 20 01447 déposée le 10 août 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 38 Rue du Bœuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 344 m² - Demandeur : Sdc 38 Rue du Boeuf 2 Rue Sainte-Hélène 69002 Lyon - Mandataire : M. Guiard Denis

DP 069 389 20 01448 déposée le 10 août 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 102 Rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 1044 m² - Demandeur : M. Blanc Ludovic 40 Rue Antoine Lumière 69008 Lyon

DP 069 384 20 01449 déposée le 10 août 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 21 Rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 160 m² - Demandeur : Sarl Alloin Concept Bâtiment 51 Route de Lyon 69330 Jons - Mandataire : M. Alloin

DP 069 382 20 01450 déposée le 10 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Rue du Plat Lyon 2ème Superficie du terrain : 623 m² - Demandeur : Officiel Boutique 5 Rue du Plat 69002 Lyon - Mandataire : M. Tissier Eric

DP 069 381 20 01451 déposée le 10 août 2020 - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de services - Terrain : 24 Rue Pizay Lyon 1er Superficie du terrain : 268 m² - Demandeur : M. Saladin Luc 35 Rue des Chartreux 69001 Lyon

DP 069 383 20 01452 déposée le 11 août 2020 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 169 - 171 Rue Vendôme Lyon 3ème Superficie du terrain : 1226 m² - Demandeur : Bir-Hakeim Distribution 169 171 Rue Vendôme 69003 Lyon - Mandataire : M. Peloux Franck

DP 069 383 20 01453 déposée le 11 août 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 173 Avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 306 m² - Demandeur : Sarl Alloin Concept Bâtiment 51 Route de Lyon 69330 Jons - Mandataire : M. Alloin

DP 069 387 20 01454 déposée le 11 août 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 71 Route de Vienne Lyon 7ème Superficie du terrain : 160 m² - Demandeur : Neowi 9 Place Raspail 69007 Lyon - Mandataire : M. Tomassone Jean-Christophe

DP 069 385 20 01455 déposée le 11 août 2020 - Projet : Création d'une mezzanine - Terrain : 52 Rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 255 m² - Demandeur : M. Iann Larcher 35 Route de Paris 98800 Nouméa

DP 069 385 20 01456 déposée le 11 août 2020 - Projet : Création d'une mezzanine - Terrain : 52 Rue Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 255 m² - Demandeur : M. Iann Larcher 35 Route de Paris 98800 Nouméa

DP 069 386 20 01457 déposée le 11 août 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 47 Avenue Maréchal Foch Lyon 6ème Superficie du terrain : 265 m² - Demandeur : M. Peillon Christian 96 Avenue de Suffren 75015 Paris

DP 069 386 20 01458 déposée le 12 août 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 20 Rue Germain Lyon 6ème Superficie du terrain : 332 m² - Demandeur : M. Ehret Romain 45 Rue de Turbil 69003 Lyon

DP 069 388 20 01459 déposée le 12 août 2020 - Projet : Ravalement de façades et réfection de toiture - Terrain : 6 bis Impasse Berchet Lyon 8ème Superficie du terrain : 358 m² - Demandeur : Cabinet E.U.R.L 65 Rue Paul Cazaneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bruno Jean-François

DP 069 386 20 01460 déposée le 12 août 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 8 Rue Waldeck Rousseau Lyon 6ème Superficie du terrain : 195 m² - Demandeur : Cabinet E.U.R.L. 65 Rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bruno Jean-François

DP 069 386 20 01461 déposée le 12 août 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 41 Rue Waldeck Rousseau Lyon 6ème Superficie du terrain : 291 m² - Demandeur : Cabinet E.U.R.L 65 Rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bruno Jean-François

DP 069 386 20 01462 déposée le 12 août 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 Place General Brosset Lyon 6ème Superficie du terrain : 225 m² - Demandeur : Plénétude Sarl 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Nicolas Guillaume

DP 069 381 20 01463 déposée le 12 août 2020 - Projet : Rénovation d'une terrasse - Terrain : 9 Cours Général Giraud Lyon 1er Superficie du terrain : 828 m² - Demandeur : Plénétude Sarl 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Nicolas Guillaume

DP 069 385 20 01464 déposée le 12 août 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 33 b Avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème Superficie du terrain : 1001 m² - Demandeur : M. Burgevin François 33 b Avenue Barthélémy Buyer 69005 Lyon

DP 069 384 20 01465 déposée le 12 août 2020 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 20 Rue Richan Lyon 4ème Superficie du terrain : 358 m² - Demandeur : Mme Jaubert Marine 3 Rue Darmesteter 75013 Paris

DP 069 384 20 01466 déposée le 12 août 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 65 Grande Rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 288 m² - Demandeur : Valser 6 Allée des Cerisiers 69290 Craponne - Mandataire : Mme Rioton Valérie

DP 069 381 20 01467 déposée le 13 août 2020 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 7 bis Rue de la Muette Lyon 1er Superficie du terrain : 1204 m² - Demandeur : M. Edouard Jean-Pierre Le Fouillout 3 69480 Morancé

DP 069 385 20 01468 déposée le 13 août 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 30 Rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 411 m² - Demandeur : M. Pasini Benoît 30 Rue Chazay 69005 Lyon

DP 069 383 20 01469 déposée le 13 août 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 17 Rue Etienne Richerand Lyon 3ème Superficie du terrain : 2676 m² - Demandeur : Alliade Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69364 Lyon Cedex 07 - Mandataire : M. Lafont Frédéric

DP 069 384 20 01470 déposée le 13 août 2020 - Projet : Ravalement et modification de façade - Terrain : 115 Boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 277 m² - Demandeur : Croix-Rousse Habitat 85 Boulevard de la Croix-Rousse 69004 0478296987Lyon - Mandataire : Mme Massat Myrtille

DP 069 381 20 01471 déposée le 14 août 2020 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 32 Rue du Président Edouard Herriot Lyon 1er Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Cellnex 1 Avenue de la Cristallerie 92310 Sèvres - Mandataire : Mme Guinet Sylvie

DP 069 384 20 01472 déposée le 14 août 2020 - Projet : Construction d'une véranda - Surface créée : 11 m² - Terrain : 39 Rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 888 m² - Demandeur : M. Dard Maxime 39 Rue Jacquard 69004 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 10 au 14 août 2020

PC 069 388 18 00256 M01 déposé le 11 août 2020 Modificatif - Projet : Réhabilitation énergétique de l'hôtel de police Marius Berliet - Terrain : 40 rue Marius Berliet Lyon 8ème Superficie du terrain : 18328 m² - Demandeur : Ministère de l'Intérieur - Préfecture 69 Sgami Sud-Est / Direction de l'Immobilier 106 rue Pierre Corneille 69419 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Briot Bernard - Auteur : Société d'architecture Dha 10 rue du Chevalier Saint-Georges 75001 Paris

PC 069 388 19 00042 M02 déposé le 13 août 2020 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement avec démolition partielle et modification de façade - Terrain : 55 rue Antoine Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 91 m² - Demandeur : Mme Akharzouz Caroline 17 impasse Bazat 69008 Lyon - Auteur : B2M Architecture 26 rue du 4 Août 1789 69100 Villeurbanne

PC 069 383 19 00273 M02 déposé le 10 août 2020 Modificatif - Projet : Changement de destination de 2 bureaux en 2 logements avec modification de façades - Terrain : 213 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 363 m² - Demandeur : M. Piotto Romain 399 Rue de la Brosse 69390 Charly - Auteur : M. Neme Richard 7 rue Jean Desparmet 69008 Lyon

PC 069 387 19 00316 T01 déposé le 11 août 2020 Transfert - Projet : Changement de destination de bureaux en activité de services et modification de façade - Terrain : 25 route de Vienne Lyon 7ème Superficie du terrain : 12609 m² - Demandeur : SCI 25 Route de Vienne 25 Route de Vienne 69007 Lyon - Auteur : Atelier 4+ 31 rue Mazenod 69003 Lyon

PC 069 388 20 00252 déposé le 12 août 2020 - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux - Surface créée : 6912 m² - Terrain : 60 E Avenue Rockefeller Lyon 8ème Superficie du terrain : 6816 m² - Demandeur : Foncière Jaguar 70 Chemin du Passet 13016 Marseille - Auteur : Carta-Associés 20 Rue Saint-Jacques 13006 Marseille

PC 069 382 20 00253 déposé le 13 août 2020 - Projet : Changement de destination de 5 aires de stationnement en 5 locaux de stockage - Surface créée : 72 m² - Terrain : 42 Cours Suchet Lyon 2ème Superficie du terrain : 1120 m² - Demandeur : Icade S/C Real Blue Property Management 30 Quai Perrache 69002 Lyon - Mandataire : Mme Pradinaud Lucile

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 10 au 14 août 2020

US 069 381 20 00240 déposé le 10 août 2020 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 92 m² en cabinet de chirurgie dentaire - Terrain : 24 rue Pizay Lyon 1er Superficie du terrain : 268 m² - Demandeur : M. Saladin Luc 4 place Le Viste 69002 Lyon - Auteur : Régie Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 381 20 00241 déposé le 13 août 2020 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation - Terrain : 71 montée de la Grande Côte Lyon 1er Superficie du terrain : 158 m² - Demandeur : Mme Pierre Adeline

US 069 381 20 00242 déposé le 14 août 2020 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 46,89 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Adamoli Lyon 1er Superficie du terrain : 556 m² - Demandeur : M. De Guisa Benoit 1 rue Childebert 69002 Lyon - Auteur : Oralia Régies de l'opéra 50-54 cours Lafayette 69003 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 10 au 14 août 2020

DP 069 386 20 00714 Décision du 12 août 2020 à Cabinet Bois 4 place Amédée Bonnet 69002 Lyon - Projet : Ravalement des façades - Terrain : 177 cours Lafayette Lyon 6ème

DP 069 383 20 00804 Décision du 12 août 2020 à Eurl Millidere 8 Rue de la Ligne de l'Est 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 9 Cours Richard Vitton Lyon 3ème

DP 069 383 20 00852 Décision du 12 août 2020 à Rolin Bainson 256 Cour La Fayette 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 256 Cours Lafayette Lyon 3ème

DP 069 386 20 00858 Décision du 12 août 2020 à Immoainvest 131 Boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement et modification de façades et changement de menuiseries - Terrain : 9 Rue Corneille Lyon 6ème

DP 069 385 20 01111 Décision du 12 août 2020 à M. Thurel Alexandre 188 Rue Commandant Charcot 69005 Lyon - Projet : Modification et ravalement de façades - Terrain : 188 Rue Commandant Charcot Lyon 5ème

DP 069 385 20 01140 Décision du 12 août 2020 à Mme Garnabedian Marie 15 Rue Goudard 13005 Marseille - Projet : Ravalement et modification de façade - Terrain : 18 Rue des Pépinières Lyon 5ème

DP 069 383 20 01347 Décision du 12 août 2020 à A.N. Toiture Bardage 76 Route de Fleurieux 69380 Chatillon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 141 Rue du Dauphiné Lyon 3ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 10 au 14 août 2020

PC 069 389 20 00030 - Arrêté du 12 août 2020 à M. Peysson Franck 84 montée Neuve 01700 Neyron - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 90 m² - Terrain : 10 rue Des Deux Amants Lyon 9ème

PC 069 389 20 00031 - Arrêté du 12 août 2020 à M. Porcheron Dominique 84 montée Neuve 01700 Neyron - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 90 m² - Terrain : 10 rue des Deux Amants Lyon 9ème

PC 069 389 20 00032 - Arrêté du 12 août 2020 à M. Fochesato Serge 15 allée du Sauze 69160 Tassin-la-Demi-Lune - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 90 m² - Terrain : 10 rue des deux Amants Lyon 9ème

Changements d'usage délivrés pendant la période du 10 au 14 août 2020

US 069 386 20 00136 - Arrêté du 12 août 2020 à M. Costemale-Lacoste Jean-François 142 cours Lafayette 69003 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 144,05 m² en cabinet médical - Terrain : 14 bis boulevard des Belges Lyon 6ème

US 069 386 20 00210 - Arrêté du 12 août 2020 à Mme Cruciani Anne 78 rue Montgolfier 69009 Lyon - Projet : Changement d'usage d'une partie (11,48 m²) d'un local d'habitation de 74,59 m² en cabinet d'art-thérapeute - Terrain : 69 rue Louis Blanc Lyon 6ème

US 069 386 20 00227 - Arrêté du 12 août 2020 à Régie immobilière Fiducia 7 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 69 m² en régie immobilière - Terrain : 113 rue Vendôme Lyon 6ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 17 au 21 août 2020

DP 069 387 20 01473 déposée le 17 août 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 18 Rue Marie Madeleine Fourcade Lyon 7ème Superficie du terrain : 2095 m² - Demandeur : Mme Lacombe Anne-Gaëlle 18 Rue Marie Madeleine Fourcade 69007 Lyon

DP 069 383 20 01474 déposée le 17 août 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 153 Rue Pierre Corneille Lyon 3ème Superficie du terrain : 2189 m² - Demandeur : Sci Ml Patrimoine 47 Route de Jonage 69330 Pusignan - Mandataire : M. Thalmann Maxime

DP 069 383 20 01475 déposée le 17 août 2020 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Surface créée : 65 m² - Terrain : 268 Rue Duguesclin Lyon 3ème Superficie du terrain : 209 m² - Demandeur : M. Labou Moulay El Mehdi Lounis 22 Avenue Francis de Pressensé 69200 Venissieux

DP 069 383 20 01476 déposée le 17 août 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 55 Avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 353 m² - Demandeur : Plénétude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Vecchio Sébastien

DP 069 383 20 01477 déposée le 17 août 2020 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 238 Rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 351 m² - Demandeur : Sci La Recherche 238 Rue Garibaldi 69003 Lyon - Mandataire : M. Presas Rodriguez José

DP 069 384 20 01478 déposée le 17 août 2020 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 1 Quai Joseph Gillet Lyon 4ème Superficie du terrain : 30575 m² - Demandeur : Baumek 28 Rue Denuzière 69003 Lyon - Mandataire : M. Mekderian Philippe

DP 069 381 20 01479 déposée le 17 août 2020 - Projet : Changement de destination de bureaux en hébergement hôtelier et touristique - Terrain : 5 Rue Pizay Lyon 1er Superficie du terrain : 643 m² - Demandeur : Mn Studio No 2 ter Rue de Tourvielle 69005 Lyon - Mandataire : M. Blezat Rémi

DP 069 382 20 01480 déposée le 17 août 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 Place Antonin Poncet Lyon 2ème Superficie du terrain : 1801 m² - Demandeur : Fivestone 5 Place Antonin Poncet 69214 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Vantorre Ignace

DP 069 383 20 01481 déposée le 17 août 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 Place Aristide Briand Lyon 3ème Superficie du terrain : 327 m² - Demandeur : Alma Maal 1 Place Aristide Briand 69003 Lyon - Mandataire : Mme Charlet Marion

DP 069 381 20 01482 déposée le 18 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 86 Boulevard de La Croix-Rousse Lyon 1er Superficie du terrain : 83 m² - Demandeur : Metropole De Lyon 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. le Président

DP 069 384 20 01483 déposée le 18 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 1 Rue Duviard Lyon 4ème Superficie du terrain : 346 m² - Demandeur : Mme Prudhomme Laurence 137 Boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon

DP 069 387 20 01484 déposée le 18 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 37 Rue d'Anvers Lyon 7ème Superficie du terrain : 380 m² - Demandeur : M. Fernandez Adrien 37 Rue d'Anvers 69007 Lyon

DP 069 388 20 01485 déposée le 18 août 2020 - Projet : Modification et réfection de toiture - Terrain : 16 Rue Colette Lyon 8ème Superficie du terrain : 348 m² - Demandeur : Baudoux Jocelyne 16 Rue Colette 69008 Lyon

DP 069 386 20 01486 déposée le 18 août 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 69 Rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 2746 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire M. le Président

DP 069 381 20 01487 déposée le 19 août 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 112 Montée de la Grande Côte Lyon 1er Superficie du terrain : 118 m² - Demandeur : Sarl Certa Toiture 409 Petit chemin de Bordelan 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : Mme Gonin Laurianne

DP 069 388 20 01488 déposée le 19 août 2020 - Projet : Division parcellaire - Terrain : Angle Avenue Jean Mermoz - Rue Gaston Cotte - Rue de la Moselle Lyon 8ème Superficie du terrain : 2527 m² - Demandeur : Grandlyon Habitat - Office Hlm 2 Place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Perron Eric

DP 069 382 20 01489 déposée le 19 août 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 20 Rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 513 m² - Demandeur : Cabinet D.p.s 65 Rue Hénon 69004 Lyon - Mandataire : M. Fassolette Laurent

DP 069 383 20 01490 déposée le 20 août 2020 - Projet : Modification et ravalement de façade - Terrain : 19 Rue des Prévoyants de l'Avenir Lyon 3ème Superficie du terrain : 234 m² - Demandeur : Mme Peyrache Aurélia 8 Rue Docteur Rebatel 69003 Lyon

DP 069 383 20 01491 déposée le 20 août 2020 - Projet : Changement de destination d'un local d'activités en logement - Terrain : 31 Rue Saint-Maximin Lyon 3ème Superficie du terrain : 766 m² - Demandeur : Sci des Tournelles 43 Rue Jean Jaurès 69500 Bron - Mandataire : M. Veyre Philippe

DP 069 383 20 01492 déposée le 20 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 180 Rue de Créqui Lyon 3ème Superficie du terrain : 364 m² - Demandeur : SCI Lyon C1 180 Rue de Créqui 69003 Lyon - Mandataire : M. Curis Kévin

DP 069 386 20 01493 déposée le 20 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 57 - 59 Rue d'Inkermann Lyon 6ème Superficie du terrain : 1687 m² - Demandeur : Adl Association diocésaine de Lyon 6 Rue Adolphe Max 69006 Lyon - Mandataire : M. Picard Patrick

DP 069 385 20 01494 déposée le 20 août 2020 - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 154 - 158 Rue Commandant Charcot Lyon 5ème Superficie du terrain : 4540 m² - Demandeur : Agesca Identification 19 Rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire :

M. Bernard Olivier

DP 069 383 20 01495 déposée le 20 août 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 100 Cours Lafayette Allée G Lyon 3ème Superficie du terrain : 2488 m² - Demandeur : Picard Surgelés 19 Place de la Résistance 92130 Issy les Moulineaux - Mandataire : M. Landais Jérôme

DP 069 386 20 01496 déposée le 20 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 144 Rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 337 m² - Demandeur : Marco Vasco 36 Rue Brunel 75017 Paris - Mandataire : M. Breysse Jean-Luc

DP 069 385 20 01497 déposée le 20 août 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 21 B Rue de Tourvielle Lyon 5ème Superficie du terrain : 845 m² - Demandeur : M. Agati Jean-Philippe 21 B Rue de Tourvielle 69005 Lyon

DP 069 382 20 01498 déposée le 20 août 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 39 Rue Thomassin Lyon 2ème Superficie du terrain : 362 m² - Demandeur : Mme Bernardini Nathalie 750 Route de Bellevue 69760 Limonest

DP 069 387 20 01499 déposée le 20 août 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 52 Rue Salomon Reinach Lyon 7ème Superficie du terrain : 213 m² - Demandeur : Copropriete 52 Rue Salomon Reinach 52 Rue Salomon Reinach 69007 Lyon - Mandataire : M. Gallais Pierre

DP 069 383 20 01500 déposée le 21 août 2020 - Projet : Remise en peinture des menuiseries - Terrain : 26 Rue François Garcin Lyon 3ème Superficie du terrain : 196 m² - Demandeur : Z&M Pizza 36 bis Rue du Gicholet 69390 Millery - Mandataire : Mme Sicos Aurélie

DP 069 384 20 01501 déposée le 21 août 2020 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 6 Rue Perrod Lyon 4ème Superficie du terrain : 92 m² - Demandeur : Cuore Di Napoli 16 Rue Jules Massenet 69330 Meyzieu - Mandataire : M. Falco Carmine

DP 069 382 20 01503 déposée le 21 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 32 Rue Vaubecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : Mme Fournier Virginie 48 Rue Pallud 01220 Divonne les Bains

DP 069 383 20 01504 déposée le 21 août 2020 - Projet : Installation d'un portail et d'un portillon - Terrain : 39 - 41 Rue Leob Jouhaux Lyon 3ème Superficie du terrain : 1173 m² - Demandeur : Agesca Identification 19 Rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire : M. Bernard Olivier

DP 069 388 20 01505 déposée le 21 août 2020 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 28 Cours Albert Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 487 m² - Demandeur : Mks Monplaisir 26 Cours Albert Thomas 69008 Lyon - Mandataire : M. Bertholon David

DP 069 382 20 01506 déposée le 21 août 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 10 Rue des Marronniers Lyon 2ème Superficie du terrain : 738 m² - Demandeur : Pcm 4 B Rue du Capitaine Ferber 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Guitelmacher Benoît

DP 069 385 20 01507 déposée le 21 août 2020 - Projet : Rénovation intérieure de locaux - Terrain : 19 Montée Saint-Barthélémy Lyon 5ème Superficie du terrain : 1166 m² - Demandeur : M. Dallet Guillaume 19 Montée Saint-Barthélémy 69005 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 17 au 21 août 2020

PC 069 388 16 00144 M04 déposé le 18 août 2020 Modificatif - Projet : Changement de destination et modifications de façades et de toiture - Surface créée : 129 m² - Terrain : 23 Rue Louis Cézard Lyon 8ème Superficie du terrain : 120 m² - Demandeur : M. Luis Jean Guillaume 11 avenue Louis Dufour 69300 Caluire-et-Cuire

PC 069 389 17 00262 M01 déposé le 18 août 2020 Modificatif - Projet : Démolition partielle d'un garage, réhabilitation de la toiture et construction d'une maison individuelle avec création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 148 m² - Terrain : 10 impasse des Jardins Lyon 9ème Superficie du terrain : 3855 m² - Demandeur : Cubaud Anne-Marie 10 impasse des Jardins 69009 Lyon - Auteur : M. Guillot Nicolas 17 rue Louis Thévenet 69004 Lyon

PC 069 387 18 00113 M01 déposé le 21 août 2020 Modificatif - Projet : Réhabilitation d'un hangar en équipement public - Surface créée : 10 m² - Terrain : 37 rue du Repos Lyon 7ème Superficie du terrain : 26892 m² - Demandeur : Ville de Lyon Direction de la construction 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire - Auteur : Mme Saillard Valérie 16 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon

PC 069 385 20 00254 déposé le 17 août 2020 - Projet : Changement de destination d'un local d'activité de services en logements, extension et réhabilitation d'un bâtiment - Surface créée : 738 m² - Terrain : 60 Montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 3918 m² - Demandeur : Sci Chato 60 Montée de Choulans 69005 Lyon - Mandataire : M. Tolly Salvatore - Auteur : Mme Baille Véronique 5 Clos du Verger 69380 Les Cheres

PC 069 389 20 00255 déposé le 18 août 2020 - Projet : Démolition d'un garage et construction d'un abri voitures - Terrain : 10 Impasse des Jardins Lyon 9ème Superficie du terrain : 3855 m² - Demandeur : Mme Cibaud Anne-Marie 10 Impasse des Jardins 69009 Lyon

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 17 au 21 août 2020

US 069 384 20 00243 déposé le 17 août 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 28 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 12 bis rue Henri Gorjus Lyon 4ème Superficie du terrain : 1828 m² - Demandeur : M. Ganlut Pierre 58 rue Jacquard 69004 Lyon - Auteur : Régie Gindre 3 grande rue de la Croix Rousse 69004 Lyon

US 069 384 20 00245 déposé le 17 août 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 51,58 m² (soit une pièce de 11,25 m²) en cabinet de psychologie - Terrain : 7 rue Rosset Lyon 4ème Superficie du terrain : 2861 m² - Demandeur : Mme Frachisse Charlotte 2 rue Louis 69003 Lyon - Auteur : Régie Lery 165 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon

US 069 382 20 00246 déposé le 19 août 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 23 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Denuzière Lyon 2ème Superficie du terrain : 1021 m² - Demandeur : M. Rouzet Patrice 5 rue de l'Embarcadère 38080 L'isle-d'Abeau - Auteur : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69006 Lyon

US 069 387 20 00247 déposé le 20 août 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 22 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 67 rue Domer Lyon 7ème Superficie du terrain : 329 m² - Demandeur : M. Boyer-Tramoni Antoine 67 rue Domer 69007 Lyon - Auteur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon

US 069 384 20 00248 déposé le 17 août 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 125,50 m² en bureau d'étude, ingénierie bâtiment et gestion de - Projet - Terrain : 1 quai Joseph Gillet Lyon 4ème Superficie du terrain : 30575 m² - Demandeur : Aip Antherovia Ingénierie et Pilotage 4 rue des Blés 93210 Saint Denis - Mandataire : M. Baudino Alain - Auteur : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 384 20 00249 déposé le 17 août 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 125,50 m² en bureau d'étude ingénierie événementielle et gestion de - Projets - Terrain : Lyon 4ème - Demandeur : Caps Ingénierie 3 rue grenette 69002 Lyon - Mandataire : M. Mekderian Philippe

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 17 au 21 août 2020

DP 069 385 20 00601 Décision du 21 août 2020 à Mme Gorlero Caroline 11 Rue Arnoud 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 Rue Arnoud Lyon 5ème

DP 069 382 20 01234 Décision du 21 Août 2020 à Vnf - Direction territoriale Rhône Saône 4 Rue Jonas Salk 69007 Lyon - Projet : Réalisation d'une fresque murale - Terrain : 12 - 11 Quai Maréchal Joffre Lyon 2ème

Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 31 août au 04 septembre 2020

DP 069 381 18 02458 T01 déposée le 02 septembre 2020 Transfert - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en bureaux - Terrain : 34 quai Saint Vincent Lyon 1er Superficie du terrain : 437 m² - Demandeur : Sci Le Calice 61 Rue Sully 69006 Lyon - Mandataire : M. Chabanne Nicolas

DP 069 386 20 01535 déposée le 31 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 76 Rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 283 m² - Demandeur : Société Komixe 14 Rue Paul Valéry 69780 Mions - Mandataire : Mme Sonnier Ophélie

DP 069 383 20 01536 déposée le 31 août 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 20 Rue Moncey Lyon 3ème Superficie du terrain : 458 m² - Demandeur : Syndicat des Copropriétaires - Régie Janin 49 Boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Mandataire : M. Thalabard Eric

DP 069 387 20 01537 déposée le 31 août 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Rue Jean-Marie Chavant Lyon 7ème Superficie du terrain : 2189 m² - Demandeur : Sci Chavant 5 7 Rue Jean-Marie Chavant 69007 Lyon - Mandataire : Mme Pinault Annie

DP 069 387 20 01538 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 Cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 3380 m² - Demandeur : Eovimcd Mutuelle 173 Rue de Bercy 75584 Paris - Mandataire : M. Pollon Giovanni

DP 069 383 20 01539 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Ravalement et modification de façades - Terrain : 21 Rue Julie Lyon 3ème Superficie du terrain : 374 m² - Demandeur : M. Modeste Pascal 21 Rue Julie 69003 Lyon

DP 069 381 20 01540 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement - Surface créée : 19 m² - Terrain : 3 et 4 Place louis Chazette Lyon 1er Superficie du terrain : 342 m² - Demandeur : M. Duby Guillaume 21 Rue des Capucins 69001 Lyon

DP 069 384 20 01541 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Modification d'une mezzanine - Surface créée : 17 m² - Terrain : 9 Rue Richan Lyon 4ème Superficie du terrain : 453 m² - Demandeur : M. Neufeind Bastien 9 Rue Richan 69004 Lyon

DP 069 387 20 01542 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 5 - 7 Rue Jacques Monod Lyon 7ème Superficie du terrain : 1330 m² - Demandeur : Plenetude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Sterin Baptiste

DP 069 389 20 01543 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 4 Chemin de Montpellas Lyon 9ème Superficie du terrain : 6581 m² - Demandeur : M. Bohbot Patrick 4 Chemin de Montpellas 69009 Lyon

DP 069 386 20 01544 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Surface créée : 42 m² - Terrain : 271 Cours Lafayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 428 m² - Demandeur : Mme Grandjean Anne-Marie Nuria 5 Rue Marcel Pagnol 34430 Saint-Jean-de-Vedas

DP 069 382 20 01545 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 38 Quai du Docteur Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 592 m² - Demandeur : M. Clerget De Saint Léger Dominique 38 Quai du Docteur Gailleton 69002 Lyon

DP 069 385 20 01546 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Remise en peinture d'une devanture - Terrain : 8 Rue Juiverie Lyon 5ème Superficie du terrain : 729 m² - Demandeur : Acting Studio 10 Rue Juiverie 69005 Lyon - Mandataire : Mme Sevilla Joëlle

DP 069 383 20 01547 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Réfection de devanture et modification de façade sur cour - Terrain : 55 Rue du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 274 m² - Demandeur : N.Ptp 55 Rue du Docteur Long 69003 Lyon - Mandataire : M. Petitperrin Nicolas

DP 069 385 20 01548 déposée le 1er septembre 2020 - Projet : Changement de destination d'un local d'activité administrative en Micro-crèche - Surface créée : 123 m² - Terrain : 47 Rue des Farges Lyon 5ème Superficie du terrain : 431 m² - Demandeur : Nouvel'ère 43 Rue de Trion 69005 Lyon - Mandataire : Mme Roux Leslie

DP 069 383 20 01549 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 55 Cours de la Liberté Lyon 3ème Superficie du terrain : 202 m² - Demandeur : César et Brutus 57 Rue de la République 69002 Lyon - Mandataire : M. Blondet Olivier

DP 069 382 20 01550 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 48 Rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 879 m² - Demandeur : Pataugas CS 90607 13595 Aix en Provence Cedex 3 - Mandataire : M. Camille Thomas

DP 069 382 20 01551 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 9 Rue Seguin Lyon 2ème Superficie du terrain : 351 m² - Demandeur : ST Renovation 11 Rue Felix Jacquier 69006 Lyon - Mandataire : Mme Tutic Suada

DP 069 383 20 01552 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 156 Rue Vendôme Lyon 3ème Superficie du terrain : 276 m² - Demandeur : M. Prieur Cyril 156 Rue Vendôme 69003 Lyon

DP 069 382 20 01553 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 7 Rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 538 m² - Demandeur : Plénétude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Cognon Edgar

DP 069 384 20 01554 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 Rue d'Ivry Lyon 4ème Superficie du terrain : 289 m² - Demandeur : Mme Puthet Aline 11 Rue d'Ivry 69004 Lyon

DP 069 386 20 01555 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 20 Rue Germain Lyon 6ème Superficie du terrain : 332 m² - Demandeur : Seive Invest 18 Rue des Ecumines 69210 Saint-Pierre La Palud - Mandataire : M. Seive Fleury

DP 069 386 20 01556 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 95 Rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 219 m² - Demandeur : Lbb Charpenne 4 Avenue Jean Mermoz 42160 Andrézieux Bouthéon - Mandataire : M. Despinasse Laurent Denis Patrick

DP 069 383 20 01557 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Ravalement de façade et changement de menuiseries - Terrain : 64 Cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 171 m² - Demandeur : Alliade Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : Mme Aucourt-Pigneau Elodie

DP 069 383 20 01558 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 39 Avenue du Château Lyon 3ème Superficie du terrain : 422 m² - Demandeur : M. Chevalier Guillaume 96 bis Cours Docteur Long 69003 Lyon

DP 069 381 20 01559 déposée le 02 septembre 2020 - Projet : Modification de façade - Terrain : 23 Rue Paul Chenavard Lyon 1er Superficie du terrain : 388 m² - Demandeur : Le Smart Snc 1 Allée des Bleuets 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Khelladi Ahmed

DP 069 382 20 01560 déposée le 03 septembre 2020 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 2 Quai Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 566 m² - Demandeur : Plénétude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Chardon Guillaume

DP 069 389 20 01561 déposée le 03 septembre 2020 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 75 Avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème Superficie du terrain : 65 m² - Demandeur : Edf Enr 150 Allée des Noisetiers 69760 Limonest - Mandataire : Mme Morillon Aurélie

DP 069 384 20 01562 déposée le 03 septembre 2020 - Projet : Installation d'une pergola de 15.66 m² - Terrain : 32 Rue Claude Joseph-Bonnet Lyon 4ème Superficie du terrain : 62 m² - Demandeur : Mme Point Camille 32 Rue Clause-Joseph Bonnet 69004 Lyon

DP 069 382 20 01563 déposée le 03 septembre 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 Rue Saint Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 532 m² - Demandeur : New York Pizza et Co 24 Rue Saint Hélène 69002 Lyon

DP 069 381 20 01564 déposée le 04 septembre 2020 - Projet : Création de - Surface de plancher - Surface créée : 16 m² - Terrain : 5 Place Croix Paquet Lyon 1er Superficie du terrain : 511 m² - Demandeur : Opéra national de Lyon 1 Place de la Comédie 69001 Lyon - Mandataire : M. Dorny Serge

DP 069 385 20 01565 déposée le 04 septembre 2020 - Projet : Extension maison individuelle - Surface créée : 8 m² - Terrain : 180 Montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 236 m² - Demandeur : M. Mordant André 180 Montée de Choulans 69005 Lyon

DP 069 386 20 01566 déposée le 04 septembre 2020 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 127 Rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 220 m² - Demandeur : Pantagos Participation 14 Avenue Debrousse 69005 Lyon - Mandataire : M. Francisco Deoliveira Raphaël

DP 069 383 20 01567 déposée le 04 septembre 2020 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 3 Passage Docteur Vaillant Lyon 3ème Superficie du terrain : 123 m² - Demandeur : M. Galante Hervé 3 Passage Docteur Vaillant 69003 Lyon

DP 069 384 20 01568 déposée le 04 septembre 2020 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 13 Rue du Mail Lyon 4ème Superficie du terrain : 553 m² - Demandeur : Association Immobilière Saint-Denis 4 Rue Jacques-Louis Hénon 69004 Lyon - Mandataire : M. Ricouard Jean-Yves

DP 069 382 20 01569 déposée le 04 septembre 2020 - Projet : Changement de destination de locaux d'activités de services en 2 logements - Surface créée : 55 m² - Terrain : 73 Cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 1060 m² - Demandeur : M. Laherrere Victor 2 Rue Charles Dullin 69002 Lyon

DP 069 386 20 01570 déposée le 04 septembre 2020 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 49 Rue de la Viabert Lyon 6ème Superficie du terrain : 168 m² - Demandeur : Oralia Sogelem 69 Boulevard des Canuts 69004 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 31 août au 04 septembre 2020

PC 069 385 13 00098 M01 déposé le 03 septembre 2020 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 36 m² - Terrain : 10 rue de la Favorite Lyon 5ème Superficie du terrain : 417 m² - Demandeur : M. Lechevallier Jacques 10 rue de la Favorite 69005 Lyon - Auteur : Mona Lisa Architectes Christophe Miguet, 14 Rue Cavenne 69007 Lyon

PC 069 386 18 00007 M01 déposé le 1er septembre 2020 Modificatif - Projet : Démolition partielle de bâtiment et changement de destination de bureaux en logements avec surélévation d'immeuble pour création de logements et création de 15 aires de stationnement. - Surface créée : 1494 m² - Terrain : 61 rue de Créqui Lyon 6ème Superficie du terrain : 434 m² - Demandeur : Pfi 1 quai Jules Courmont 69289 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Pigeroulet Marc - Auteur : Mme Remond Cécile 5 place Edgar Quinet 69006 Lyon

PC 069 387 18 00384 T01 déposé le 04 septembre 2020 Transfert - Projet : Réhabilitation et extension d'un immeuble de bureaux - Surface créée : 129 m² - Terrain : 29 avenue Leclerc Lyon 7ème Superficie du terrain : 782 m² - Demandeur : Arioste 1 Quai Jules Courmont 69002 Lyon - Mandataire : M. Pigeroulet Marc - Auteur : Archigroup 411 allée des Noisetiers 69579 Limonest Cedex

PC 069 389 20 00259 déposé le 1er septembre 2020 - Projet : Construction d'une station-service - Surface créée : 48 m² - Terrain : 111 Rue Marietton Lyon 9ème Superficie du terrain : 562 m² - Demandeur : Total Marketing 562 Avenue du Parc de l'Ile 92000 Nanterre - Mandataire : Mme Herruel Aurélie - Auteur : Mme Aulagnier- Fernandez Isabelle Rue de Verdié 42700 Firminy

PC 069 381 20 00260 déposé le 1er septembre 2020 - Projet : Changement de destination d'un cabinet de kinésithérapeute en bureaux, changement de menuiseries - Surface créée : 84 m² - Terrain : 9 Rue Diderot Lyon 1er Superficie du terrain : 168 m² - Demandeur : Rizom Sarl 18 Rue Imbert Colomès 69001 Lyon - Mandataire : M. Morise Charles - Auteur : Mme Luangkhot Emilie 38 Rue de Rochechouart 75009 Paris

PC 069 385 20 00261 déposé le 02 septembre 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 70 Rue Saint Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 344 m² - Demandeur : Sal Bakkali 70 Rue Saint Jean 69005 Lyon - Mandataire : Mme Bakkali Nathalie

PC 069 385 20 00262 déposé le 03 septembre 2020 - Projet : Extension et surélévation d'une maison individuelle, construction d'une piscine, d'un pool house et d'une terrasse - Surface créée : 55 m² - Terrain : 49 Rue des Aqueducs Lyon 5ème Superficie du terrain : 1141 m² - Demandeur : M. Collotte Philippe 49 Rue des Aqueducs 69005 Lyon - Auteur : M. Fourmaux Rémi Allée des prés Rouets 69510 Messimy

PC 069 382 20 00263 déposé le 04 septembre 2020 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 Place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 1149 m² - Demandeur : La Procure Librairie 3 Rue de Mézières 75006 Paris - Mandataire : M. Passe Jean-Baptiste - Auteur : M. Nussle Jérôme 5 Rue Jussieu 69002 Lyon

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 31 août au 04 septembre 2020

PD 069 383 20 00029 déposé le 04 septembre 2020 - Projet : Démolition d'un garage et d'une remise - Terrain : 62 Rue Bonnand Lyon 3ème Superficie du terrain : 944 m² - Demandeur : M. Landau Raphaël 62 Rue Bonnand 69003 Lyon

Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué pendant la période du 31 août au 04 septembre 2020

US 069 383 20 00263 déposé le 31 août 2020 - Projet : changement d'usage d'un logement de 23,89 m² en meublé touristique de courte durée - Terrain : 42 rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 1287 m² - Demandeur : M. Hay Valentin 5 rue Saint Eusèbe 69003 Lyon - Auteur : Immo de France Rhône-Alpes 55 cours Franklin Roosevelt 69412 Lyon Cedex 06

US 069 387 20 00264 déposé le 1er septembre 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 150m² en cabinet médical d'ophtalmologie - Terrain : 11 rue Jules Brunard Lyon 7ème Superficie du terrain : 900 m² - Demandeur : Selarl Ophta Santé 14 rue Masséna 69006 Lyon - Mandataire : M. Bouz Eiad

US 069 387 20 00265 déposé le 03 septembre 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 40m² en location meublée de courte durée - Terrain : 12 rue Pasteur Lyon 7ème Superficie du terrain : 244 m² - Demandeur : Mme Bartoli Ghislaine 11 Rue Alphonse Daudet 26000 Valence - Auteur : Espace Immobilier Lyonnais 103 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 383 20 00266 déposé le 03 septembre 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 37,12 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 28 quai Victor Augagneur Lyon 3ème Superficie du terrain : 395 m² - Demandeur : M. Jacquelot de Chantemerle de Villette Xavier 28 quai Victor Augagneur 69003 Lyon - Auteur : Lyon Regie 34 rue Ney 69006 Lyon

US 069 387 20 00267 déposé le 04 septembre 2020 - Projet : - Terrain : Lyon 7ème - Demandeur : Indéfini

US 069 387 20 00268 déposé le 04 septembre 2020 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 54 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 23 rue Cavenne Lyon 7ème Superficie du terrain : 490 m² - Demandeur : Mme Vacle Emmanuelle 10 place Raspail 69007 Lyon - Auteur : Multirégie 31 avenue Maréchal de Saxe 69006 Lyon

Déclarations préalables délivrées pendant la période du 31 août au 04 septembre 2020

DP 069 389 19 01460 T01 Décision du 31 août 2020 Transfert à M. Dhonneur Joseph 284 rue Francis de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 42 rue Marietton Lyon 9ème

DP 069 381 19 02559 Décision du 1er septembre 2020 à Orneo 4 rue de la République 69001 Lyon - Projet : Construction d'une terrasse -

Terrain : 2 quai de la Pêcherie Lyon 1er

DP 069 386 19 02600 Décision du 31 août 2020 à Mme Dahan Carole 45 boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Construction d'une piscine et remise en peinture des menuiseries - Terrain : 45 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 386 20 00044 Décision du 1er septembre 2020 à Snc Mouton Cie 5 rue du Commandant Dubois 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 79 rue Louis Blanc Lyon 6ème

DP 069 385 20 00093 Décision du 31 août 2020 à M. Gauthier Roger 289 rue Duguesclin 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 rue Octavio Mey Lyon 5ème

DP 069 386 20 00169 Décision du 31 août 2020 à Unik Invest 40 c route du Pont du Chêne 69340 Francheville - Projet : Changement de destination de bureaux en 4 logements - Terrain : 25 rue Garibaldi Lyon 6ème

DP 069 385 20 00351 Décision du 04 septembre 2020 à Sdc Résidence Le Belvédère 124 place Andrée-Marie Perrin 69290 Craponne - Projet : Modification de façade - Surface créée : 14 m² - Terrain : 52 boulevard des Castors Lyon 5ème

DP 069 382 20 00403 Décision du 04 septembre 2020 à Mme Schmich Laure 54 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 54 rue Auguste Comte Lyon 2ème

DP 069 386 20 00670 Décision du 1er septembre 2020 à Sas Deschamps 6 26 rue Sergent Michel Berthet 69009 Lyon - Projet : changement de menuiseries - Terrain : 114 rue de sèze Lyon 6ème

DP 069 385 20 00709 Décision du 31 août 2020 à M. Neuzeret Pierre-Charles 14 Ohmstrasse 80802 Munich - Projet : changement de destination d'un local en habitation - Terrain : 68 Quai Pierre Scize Lyon 5ème

DP 069 382 20 00769 Décision du 1er septembre 2020 à Sacvl 36 Quai Fulchiron 69005 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 15 Rue du Port du Temple Lyon 2ème

DP 069 389 20 00824 Décision du 31 août 2020 à M. Guillermin Gilles 102 rue Pierre Audry 69009 Lyon 9eme - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 102 rue Pierre Audry Lyon 9ème

DP 069 386 20 00892 Décision du 1er septembre 2020 à Société Lyonnaise de peinture Bâtiment Industrie 33 Rue Paul Teste 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 119 Rue Boileau Lyon 6ème

DP 069 382 20 00894 Décision du 04 septembre 2020 à Syndicat des Copropriétaires Oralia Régie de l'opéra 50-54 Cours Lafayette 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 9 Place Antonin Poncet Lyon 2ème

DP 069 386 20 00917 Décision du 1er septembre 2020 à M. Michud Roger 49 Boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 49 Boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 389 20 00918 Décision du 31 août 2020 à Ares 2266 Avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 6 Rue de Bourgogne Lyon 9ème

DP 069 384 20 00929 Décision du 1er septembre 2020 à Izivia Fmet 1 8 Avenue de l'Arche 92400 Courbevoie - Projet : Installation d'une station de recharge pour véhicules électriques - Terrain : Face au 51 Quai Joseph Gillet Lyon 4ème

DP 069 384 20 00930 Décision du 1er septembre 2020 à Izivia Fmet 1 8 Avenue de l'Arche 92400 Courbevoie - Projet : Installation d'une station de recharge pour véhicules électriques - Terrain : 16 bis Rue Dumont D'Urville Lyon 4ème

DP 069 384 20 00932 Décision du 1er septembre 2020 à Izivia Fmet 1 8 Avenue de l'Arche 92400 Courbevoie - Projet : Installation d'une station de recharge pour véhicules électriques - Terrain : 133 Boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4ème

DP 069 389 20 00997 Décision du 31 août 2020 à M. Henrion Claude 54 Rue des Docteurs Cordier 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 54 Rue des Docteurs Cordier Lyon 9ème

DP 069 386 20 01007 Décision du 1er septembre 2020 à Nehome Promotion 12 Rue du Commandant Faurax 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 37 Rue Vendôme Lyon 6ème

DP 069 382 20 01011 Décision du 04 septembre 2020 à Micau 136 Chemin de Montray 69110 Sainte Foy les Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de services - Surface créée : 160 m² - Terrain : 8 Rue Marc Antoine Petit Lyon 2ème

DP 069 384 20 01017 Décision du 1er septembre 2020 à M. Panisset Thibaut 6 Avenue Cabias 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 Avenue Cabias Lyon 4ème

DP 069 389 20 01039 Décision du 31 août 2020 à Merity 26 Rue Crillon 69006 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 18 Rue de Bourgogne Lyon 9ème

DP 069 384 20 01071 Décision du 1er septembre 2020 à Librairie Vivement Dimanche 4 Rue du Chariot d'Or 69004 Lyon - Projet : Réfection de Devanture - Terrain : 7 Rue du Mail Lyon 4ème

DP 069 385 20 01114 Décision du 31 août 2020 à Sci Saint Just 13 Chemin de Charrière Blanche 69130 Ecully - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 15 Rue de Trion Lyon 5ème

DP 069 389 20 01158 Décision du 04 septembre 2020 à M. Teyssier Bertrand 22 Rue de la Persévérance 69009 Lyon - Projet : Modification de clôture - Terrain : 22 Rue de la Persévérance Lyon 9ème

DP 069 386 20 01166 Décision du 1er septembre 2020 à Mme Alligier Florence 141 Rue Cuvier 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 141 Rue Cuvier Lyon 6ème

DP 069 386 20 01168 Décision du 1er septembre 2020 à Mme Dumas Monique 19 Cours La Fayette 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 19 Cours La Fayette Lyon 6ème

DP 069 386 20 01173 Décision du 1er septembre 2020 à Cabinet Berne 11 Quai Clemenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 6 - 10 Rue Pierre Corneille Lyon 6ème

DP 069 382 20 01174 Décision du 1er septembre 2020 à Cabinet D.P.S 65 Rue Hénon 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 58 Cours Suchet Lyon 2ème

DP 069 382 20 01181 Décision du 04 septembre 2020 à Sas Alain Le Ny 3 Chemin de Bois - Longe 69574 Dardilly Cedex - Projet : Modification de toiture - Terrain : 31 Rue Tupin Lyon 2ème

DP 069 382 20 01186 Décision du 04 septembre 2020 à Plénétude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 3 Quai Gailleton Lyon 2ème

DP 069 382 20 01196 Décision du 04 septembre 2020 à Toiture et façade 12 Avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 Rue Henri IV Lyon 2ème

DP 069 389 20 01199 Décision du 31 août 2020 à Grand Lyon Habitat 2 Place de Francfort 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 204 Rue Marcel Cerdan Lyon 9ème

DP 069 384 20 01203 Décision du 1er septembre 2020 à M. Cussey Jacques 14 Rue Edouard Millaud 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 Rue Edouard Millaud Lyon 4ème

DP 069 389 20 01208 Décision du 31 août 2020 à M. Eymard Cédric 32 Rue de Bourgogne 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 Rue de Bourgogne Lyon 9ème

DP 069 382 20 01209 Décision du 04 septembre 2020 à Roche et Cie 25 Rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 9 - 11 Rue Grenette Lyon 2ème

DP 069 386 20 01211 Décision du 1er septembre 2020 à Association diocésaine de Lyon 6 Avenue Adolphe Max 69321 Lyon Cedex 05 - Projet : Installation d'une clôture, installation d'un portillon - Terrain : 57 - 59 Rue d'Inkermann Lyon 6ème

DP 069 386 20 01228 Décision du 1er septembre 2020 à Cabinet D.p.s 65 Rue Henon 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 67 Rue de Sèze Lyon 6ème

DP 069 382 20 01233 Décision du 04 septembre 2020 à Bijouterie Mauboussin 31 Rue Cambacérès 75008 Paris - Projet : Réfection de devan-

ture - Terrain : 95 Rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème

DP 069 386 20 01237 Décision du 1er septembre 2020 à Ville de Lyon - Direction des sports M. Le Maire 1 Place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Aménagement d'une aire de fitness - Terrain : Square Boulevard Anatole France Lyon 6ème

DP 069 385 20 01246 Décision du 31 août 2020 à Mme Wurm Carole 24 Rue de l'Oiseau Blanc 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 24 Rue de l'Oiseau Blanc Lyon 5ème

DP 069 389 20 01253 Décision du 04 septembre 2020 à Izivia 8 Avenue de l'Arche 92400 Courbevoie - Projet : Installation d'une station de recharge pour véhicules électriques - Terrain : Rue Jean Marcuit Lyon 9ème

DP 069 381 20 01256 Décision du 1er septembre 2020 à M. Delque François 91 Rue Hippolyte Kahn 69100 Villeurbanne - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Rue Diderot Lyon 1er

DP 069 385 20 01286 Décision du 31 août 2020 à M. Constant Michel 139 Rue Vendôme 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Rue de Montauban Lyon 5ème

DP 069 388 20 01367 Décision du 31 août 2020 à Pharmacie Couderc 76 Boulevard des Etats Unis 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 76 Boulevard des Etats Unis Lyon 8ème

DP 069 385 20 01374 Décision du 31 août 2020 à Mme Harmel Laurence 141 Rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 141 Rue Pierre Valdo Lyon 5ème

DP 069 382 20 01387 Décision du 1er septembre 2020 à Gasparin 30 Quai Claude Bernard 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 20 Rue Gasparin Lyon 2ème

DP 069 389 20 01404 Décision du 31 août 2020 à Cabinet D.P.S 65 Rue Henon 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 2 et 4 Rue Docteur Horand Lyon 9ème

DP 069 383 20 01407 Décision du 31 août 2020 à M. Saouzanet Dominique 23 Rue Jules Massenet 69003 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 23 Rue Jules Massenet Lyon 3ème

DP 069 387 20 01417 Décision du 31 août 2020 à Sdc 16 Girondins 16 Rue des Girondins 69007 Lyon - Projet : Modification de clôture et installation d'un portillon - Terrain : 16 Rue des Girondins Lyon 7ème

Permis de construire délivrés pendant la période du 31 août au 04 septembre 2020

PC 069 383 15 00083 M02 - Arrêté du 03 septembre 2020 Modificatif à Sci du 9 rue des Cuirassiers 30 avenue Kléber 75116 Paris - Projet : Démolition partielle de bâtiments, construction et réhabilitation d'un immeuble de grande hauteur à usage de bureaux avec un commerce, un centre de formation et création de 93 aires de stationnement - Surface créée : 20554 m² - Terrain : 9 Rue des Cuirassiers Lyon 3ème

PC 069 389 16 00112 M03 - Arrêté du 31 août 2020 Modificatif à Sci Technikolor 149 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne - Projet : Construction d'un immeuble de 48 logements et création de 59 aires de stationnement - Surface créée : 3570 m² - Terrain : rue Denise Joussot rue Albert Jacquard Lyon 9ème

PC 069 389 16 00149 M02 - Arrêté du 31 août 2020 Modificatif à Sier 129 boulevard Pinel 69500 Bron - Projet : Réalisation d'un ensemble immobilier de 66 logements, de locaux commerciaux, de bureaux et création de 73 aires de stationnement - Surface créée : 4342 m² - Terrain : Rue Chinard - Rue Masaryk Lyon 9ème

PC 069 387 18 00180 M01 - Arrêté du 31 août 2020 Modificatif à Les Grandes Terres 2 place Gantes 13002 Marseille - Projet : Réaménagement intérieur de locaux comprenant entrepôt, commerce et bureaux avec modifications de façades et de toitures - Surface créée : 545 m² - Terrain : 105 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

PC 069 383 18 00216 M01 - Arrêté du 31 août 2020 Modificatif à Mme Clerc Anne Lise 61 rue Claude Farrère 69003 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle et ravalement de façade - Surface créée : 27 m² - Terrain : 61 rue Claude Farrère Lyon 3ème

PC 069 386 18 00244 M01 - Arrêté du 31 août 2020 Modificatif à Sci des Maréchaux de France 2 bis chemin du Coulouvrier 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Projet : Changement de destination de bureaux en logements et modification de façade - Surface créée : 626 m² - Terrain : 58 avenue Maréchal Foch 4 rue Tronchet Lyon 6ème

PC 069 383 19 00237 - Arrêté du 31 août 2020 à Sci Union 7 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade - Surface créée : 59 m² - Terrain : 49 rue de l'Abondance Lyon 3ème

PC 069 382 20 00006 - Arrêté du 31 août 2020 à Bari 14 rue Tronchet 69457 Lyon Cedex 06 - Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 36 place Bellecour Lyon 2ème

PC 069 386 20 00087 - Arrêté du 31 août 2020 à Mme Jeleznova Eléna 10 rue Maunoir 1207 Genève - Projet : Changement de destination d'un commerce en 2 logements et modification de façade - Terrain : 60 rue Louis Blanc Lyon 6ème

PC 069 388 20 00101 - Arrêté du 31 août 2020 à Mme Chapuis Caroline 43 rue Hugues Guérin 69008 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 48 m² - Terrain : 43 rue Hugues Guérin Lyon 8ème

PC 069 389 20 00147 - Arrêté du 31 août 2020 à M. Lacroix Thierry 23 Allée des Cavatines 69009 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 34 m² - Terrain : 23 Allée des Cavatines Lyon 9ème

PC 069 385 20 00160 - Arrêté du 31 août 2020 à M. Chaffange Pierre 59 Rue Joliot Curie 69005 Lyon - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 56 m² - Terrain : 59 Rue Joliot Curie Lyon 5ème

Permis de démolir délivrés pendant la période du 31 août au 04 septembre 2020

PD 069 383 19 00032 - Arrêté du 31 août 2020 à Sccv Lyon 107 Trarieux 59 rue Yves Kermen 92100 Boulogne Billancourt - Projet : Démolition de bâtiments - Terrain : 107 rue Trarieux Lyon 3ème

PD 069 383 19 00050 - Arrêté du 31 août 2020 à Snc Financière de Lyon 113 chemin des Fontanières 69350 La Mulatière - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 177 rue Garibaldi Lyon 3ème

PD 069 388 20 00017 - Arrêté du 31 août 2020 à Métropole de Lyon 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 25 Rue Antoine Dumont Lyon 8ème

PD 069 388 20 00020 - Arrêté du 31 août 2020 à Fondation Ecole La Mache 75 Boulevard Jean XXIII 69008 Lyon - Projet : Démolition d'un abri vélos - Terrain : 75 Boulevard Jean XXIII Lyon 8ème

Changements d'usage délivrés pendant la période du 31 août au 04 septembre

2020 US 069 388 20 00075 - Arrêté du 02 septembre 2020 à M. Bih Yode 57 bis rue de Tocqueville 75017 Paris - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 67 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 324 avenue Berthelot Lyon 8ème

US 069 383 20 00194 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Mme Panczer Perez Edna 69 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire - Projet :

changement d'usage d'un local d'habitation de 46,50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 79 rue du Pensionnat Lyon 3ème

US 069 383 20 00198 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Mme Gabillard Marie Marguerite 303 rue du Taillet 71290 Brienne - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 24 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 40 rue Antoine Charial Lyon 3ème

US 069 383 20 00201 - Arrêté du 02 septembre 2020 à M. Bail Jean-Philippe 376 route de Lachassagne 69480 Anse - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 48,42 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 185 avenue Félix Faure Lyon 3ème

US 069 387 20 00202 - Arrêté du 02 septembre 2020 à M. Bussod Frédéric 29 rue des Genêts 38280 Villette d'Anthon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 35,06 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 8 rue Desaugiers Lyon 7ème

US 069 385 20 00203 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Mme Bonnard Catherine 1920 chemin de Chavagneux 69850 Saint Martin en Haut - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 28,80 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 7 rue Bellièvre Lyon 5ème

US 069 386 20 00204 - Arrêté du 02 septembre 2020 à M. Nguyen Xuan-Phu 9 rue Félix Mangini 69009 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 33 rue Molière Lyon 6ème

US 069 386 20 00205 - Arrêté du 02 septembre 2020 à M. Ribeiro Frédéric et Mme Barnard Valérie 11 bis chemin des Perrières 26540 Mours Saint Eusèbe - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 30,44 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 20 rue Notre Dame Lyon 6ème

US 069 383 20 00209 - Arrêté du 02 septembre 2020 à M. NoguesS Benoit 18 rue Guilloud 69003 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 65 rue professeur Rochaix Lyon 3ème

US 069 388 20 00211 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Eurl Mtb 42 avenue de la Paix 69260 Charbonnieres-les-Bains - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,41 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 69 rue Marius Berliet Lyon 8ème

US 069 388 20 00212 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Eurl Mtb 42 avenue de la Paix 69260 Charbonnières-les-Bains - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,19 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 69 rue Marius Berliet Lyon 8ème

US 069 388 20 00213 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Eurl Mtb 42 avenue de la Paix 69260 Charbonnières-les-Bains - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,07 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 69 rue Marius Berliet Lyon 8ème

US 069 388 20 00214 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Eurl Mtb 42 avenue de la Paix 69260 Charbonnieres-Les-Bains - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,50 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 69 rue Marius Berliet Lyon 8ème

US 069 388 20 00215 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Eurl Mtb 42 avenue de la Paix 69260 Charbonnières-les-Bains - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,22 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 69 rue Marius Berliet Lyon 8ème

US 069 381 20 00219 - Arrêté du 02 septembre 2020 à M. Souteyrat Jérémie 505 rue de Sous Le Bourg 01500 Bettant - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 37,02 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 8 rue du Garet Lyon 1er

US 069 387 20 00232 - Arrêté du 02 Septembre 2020 à Mme Vehi Caussanel Marie 32 bis rue du Lieutenant Colonel Girard 69007 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 93 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 30 bis avenue Leclerc Lyon 7ème

US 069 386 20 00233 - Arrêté du 02 septembre 2020 à Mme Guillemot Nathalie 85 chemin du Revolet 38122 Monsteroux Milieu - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 42 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 29 boulevard Anatole France Lyon 6ème

US 069 383 20 00236 - Arrêté du 02 septembre 2020 à M. Lavie Jacques 7 rue Volta 75003 Paris - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 17 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 29 rue Saint Isidore Lyon 3ème

US 069 383 20 00237 - Arrêté du 1er septembre 2020 à Mme Stefania Marina 26 rue Bellecombe 69006 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 42 m² en cabinet d'avocat - Terrain : 33 rue des Rancy Lyon 3ème

Le Directeur de la publication :
G. DOUCET, Maire de Lyon